



3333

ALMANACH  
DES  
Patriotes françois.

НОВАЯ

230

БЫТИЕ

ALMANACH  
DES PATRIOTES  
FRANÇAIS,

OU

PRÉCIS

DES RÉVOLUTIONS

BRIBONIENSIS  
SÉM. DE 1789.



A PARIS,

CHEZ LAGRANGE, LIBRAIRE,  
Rue Saint-Honoré, vis-à-vis le Palais Royal.

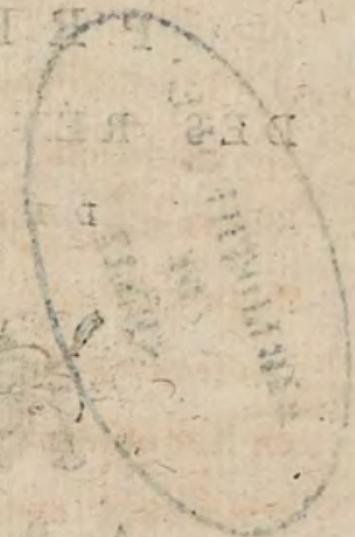
---

1790.

ИСАИАШ  
СВЯТОГО ПАПЫ

СВЯТОГО ПАПЫ  
ИУСТИНО

А. БАРИС  
СВЯТОГО ПАПЫ ИУСТИНО



AVIS DU LIBRAIRE,

ÉDITEUR

DE CET ALMANACH.

J'AVOIS trié moi-même ces articles patriotiques dans nos meilleurs journaux, entr'autres dans la Chronique et dans le Modérateur. J'ai cru faire plaisir aux vrais citoyens en leur offrant ces époques mémorables sous cette forme portative. Le peuple sur-tout ne sauroit trop relire l'histoire de cette étonnante

révolution, fondée sur sa bravoure, et puisqu'il faut le dire, sur les énormes et innombrables sottises de ses ennemis. L'injustice à la fin produit l'indépendance, a dit Voltaire; à présent la raison doit nous amener de la licence à la liberté. Tout le monde y gagnera, excepté cependant les courtisans, les nobles-coureurs d'Abbayes et les intendants. Mais la noblesse des provinces ne sera plus écrasée par le despotisme des grands-seigneurs, des jeunes colonels, et des catins de

cour.... Mais le clergé utile y gagnera de l'aisance et de la considération; on ne détruira que les moines fainéans; les abbés voluptueux et tous ces chapitres nobles ou ignobles qui ne sont créés que pour consumer les fruits de la terre, et mener, au grand scandale des fidèles, une vie inutile et libidineuse. ....

Mais enfin le peuple y gagnera le plus, puisque sa pensée n'appartiendra plus à un censeur, puisque sa personne sera sacrée, puisque sa fortune sera le gage assuré de ses

besoins. Sa liberté dont se jouoient les valets de cour et les plus viles maîtresses, sa liberté sera sacrée pour le monarque même. Ses loix que faisoient jadis les commis des bureaux, et quelquefois les favorites; ses loix, le peuple les fera lui-même. Il choisira ses magistrats, et l'or n'ouvrira plus le tribunal austuste de la justice. . . .

Où sont les insensés, qui ne voient pas le bonheur de tous dans cette grande et belle révolution!

Ah ! dans quelques lustres, on jugera plus équitablement cette Assemblée nationale qui nous régénère ! on admirera qu'à travers tant d'orages, tant de complots, tant de haines, tant de défections, elle ait pu abattre toutes les têtes de l'hydre, et élever l'édifice de la constitution sur un sol si périlleux.

S'il est possible de ramener le Rhône sur les sommets du Furca, il l'est également aux grands seigneurs et aux ministres suprêmes.

de la religion , de ramener l'ancien régime... Et qu'y gagneroient-ils ? Le peuple alors se joindroit à la populace ; ils se jetteroient sans distinction sur ceux même qu'il regardoit comme ses frères ; ils attaquerоient toutes les personnes , dévasterоient toutes possessions... Et que deviendroient ceux qu'on appelle *aristocrates* dans cet affreux tumulte?.. L'imagination s'exalte et se confond de terreur à la seule idée de ce tableau épouvantable. Embrassons la constitution , soyons

unis, restons armés, payons les impôts, adorons notre roi, et l'état est sauvé.





# J A N V I E R

*Pleine Lune le 1. Nouvelle Lune le 15.  
Dern. Quartier le 8. P.Q. le 23. P.L. le 30.*

|                 |    |                          |
|-----------------|----|--------------------------|
| vendredi        | 1  | LA CIRCONCISION,         |
| samedi          | 2  | s. Basile.               |
| <i>Dimanche</i> | 3  | sainte Genevieve.        |
| lundi           | 4  | s. Tite.                 |
| mardi           | 5  | s. Siméon Stylite.       |
| mercredi        | 6  | LES ROIS.                |
| jeudi           | 7  | s. Theau.                |
| vendredi        | 8  | s. Frédéric.             |
| samedi          | 9  | s. Lucien.               |
| <i>Dimanche</i> | 10 | s. Odilon.               |
| lundi           | 11 | s. Hygin.                |
| mardi           | 12 | s. Césaire.              |
| mercredi        | 13 | s. Hilaire.              |
| jeudi           | 14 | saint Nom de Jésus.      |
| vendredi        | 15 | s. Maur.                 |
| samedi          | 16 | s. Guillaume.            |
| <i>Dimanche</i> | 17 | s. Antoine.              |
| lundi           | 18 | Chaire s. Pierre à Rome. |
| mardi           | 19 | s. Sulpice.              |
| mercredi        | 20 | Septuagésime.            |
| jeudi           | 21 | sainte Agnès.            |
| vendredi        | 22 | s. Vincent.              |
| samedi          | 23 | s. Fabien.               |
| <i>Dimanche</i> | 24 | s. Timothée.             |
| lundi           | 25 | Conversion s. Paul.      |
| mardi           | 26 | s. Raymond.              |
| mercredi        | 27 | s. Julien.               |
| jeudi           | 28 | s. Charlemagne.          |
| vendredi        | 29 | s. François de Sales.    |
| samedi          | 30 | sainte Bathilde.         |
| <i>Dimanche</i> | 31 | Septuagésime.            |

# FÉVRIER.

Der. Quart. le 6. Prem. Quartier le 22.  
Nouvel. Lune le 14.

|                 |    |                            |
|-----------------|----|----------------------------|
| lundi           | 1  | s. Ignace.                 |
| mardi           | 2  | LA PURIFICATION.           |
| mercredi        | 3  | ste. Radegonde.            |
| jeudi           | 4  | s. Blaise.                 |
| vendredi        | 5  | sainte Agathe.             |
| samedi          | 6  | s. Vaast.                  |
| <i>Dimanche</i> | 7  | Sexagésime.                |
| lundi           | 8  | s. Gilbert.                |
| mardi           | 9  | sainte Apoline.            |
| mercredi        | 10 | sainte Scholastique.       |
| jeudi           | 11 | s. Severin.                |
| vendredi        | 12 | sainte Eulalie.            |
| samedi          | 13 | s. Grégoire.               |
| <i>Dimanche</i> | 14 | Quinquagésime.             |
| lundi           | 15 | sainte Julienne.           |
| mardi           | 16 | Mardi-Gras.                |
| mercredi        | 17 | Les Cendres.               |
| jeudi           | 18 | s. Boniface.               |
| vendredi        | 19 | s. Sylvain, évêque.        |
| samedi          | 20 | s. Eucher.                 |
| <i>Dimanche</i> | 21 | Quadragésime.              |
| lundi           | 22 | Chaire s. Pierre à Antioe. |
| mardi           | 23 | sainte Isabelle.           |
| mercredi        | 24 | Quatre Tems.               |
| jeudi           | 25 | s. Matthias.               |
| vendredi        | 26 | s. Cyrille.                |
| samedi          | 27 | s. Romain.                 |
| <i>Dimanche</i> | 28 | Reminiscere.               |

Épacte 22.

## M A R S.

Pleine Lune le 1. Nouv, Lune le 15.  
 Dernier Quart. le 7. P.Q. le 23. P.L. le 30

|                 |    |                                      |
|-----------------|----|--------------------------------------|
| lundi           | 1  | s. Aubin.                            |
| mardi           | 2  | s. Simplice.                         |
| mercredi        | 3  | s. Godegrand.                        |
| jeudi           | 4  | s. Casimir.                          |
| vendredi        | 5  | sainte Colette.                      |
| samedi          | 6  | s. Adrien.                           |
| <i>Dimanche</i> | 7. | <i>Oculi.</i>                        |
| lundi           | 8  | s. Thomas d'Aquin.                   |
| mardi           | 9  | sainte Françoise.                    |
| mercredi        | 10 | s. Droctovée, abbé.                  |
| jeudi           | 11 | s. Euloge.                           |
| vendredi        | 12 | s. Merau.                            |
| samedi          | 13 | s. Longin.                           |
| <i>Dimanche</i> | 14 | <i>Lætare.</i>                       |
| lundi           | 15 | s. Sylvain.                          |
| mardi           | 16 | s. Zacharie.                         |
| mercredi        | 17 | s. Flavie, évêque.                   |
| jeudi           | 18 | ste. Gertrude.                       |
| vendredi        | 19 | s. Joseph.                           |
| samedi          | 20 | s. Joachim. ( <i>le Printemps.</i> ) |
| <i>Dimanche</i> | 21 | <i>LA PASSION.</i>                   |
| lundi           | 22 | s Paul, évêque.                      |
| mardi           | 23 | sainte Catherine.                    |
| mercredi        | 24 | s. Gabriel.                          |
| jeudi           | 25 | <i>L'ANNONCIATION.</i>               |
| vendredi        | 26 | s. Isaac.                            |
| samedi          | 27 | s. Eucher.                           |
| <i>Dimanche</i> | 28 | <i>LES RAMEAUX.</i>                  |
| Lundi           | 29 | s. Isidore.                          |
| mardi           | 30 | sainte Bathilde.                     |
| mercredi        | 31 | s. Acace.                            |

A V R I L.

Dern. Quartier le 6. Prem. Quart. le 22.  
Nouvelle Lune le 14. Pleine Lune le 29.

|                 |    |                                    |
|-----------------|----|------------------------------------|
| jeudi           | 1  | s. Hugues, évêque.                 |
| vendredi        | 2  | <i>Vendredi-Saint.</i>             |
| samedi          | 3  | s. Richard.                        |
| <i>Dimanche</i> | 4  | P A S Q U E S.                     |
| <b>LUNDI</b>    | 5  | s. Vincent Ferrier.                |
| <b>MARDI</b>    | 6  | s. Albert.                         |
| mercredi        | 7  | s. Hégésipe.                       |
| jeudi           | 8  | s. Clotaire.                       |
| vendredi        | 9  | s. Prudent.                        |
| samedi          | 10 | s. Macaire.                        |
| <i>Dimanche</i> | 11 | <i>Quasimodo.</i>                  |
| <b>LUNDI</b>    | 12 | sainte Hélène.                     |
| mardi           | 13 | s. Bernardin.                      |
| mercredi        | 14 | s. Procope.                        |
| jeudi           | 15 | s. Fructueux.                      |
| vendredi        | 16 | s. Paterne.                        |
| samedi          | 17 | sainte Anastasie.                  |
| <i>Dimanche</i> | 18 | s. Fulbert.                        |
| <b>LUNDI</b>    | 19 | s. Parfait.                        |
| mardi           | 20 | s. Anselme.                        |
| mercredi        | 21 | s. Robert, abbé.                   |
| jeudi           | 22 | sainte Opportune.                  |
| vendredi        | 23 | sainte Valbutge, vierge.           |
| samedi          | 24 | s. Mélite.                         |
| <i>Dimanche</i> | 25 | s. Clet, pape.                     |
| <b>LUNDI</b>    | 26 | s. Marc, évang. ( <i>Abstin.</i> ) |
| mardi           | 27 | sainte Catherine de Sien.          |
| mercredi        | 28 | s. Vital, martyr.                  |
| jeudi           | 29 | s. Robert.                         |
| vendredi        | 30 | s. Eutrope.                        |

Nombre d'Or, §.

## M A I.

Dern. Quart. le 6,      Prem. Quart. le 21.  
 Nouv. Lune le 14.      Pleine Lune le 28.

---

|                 |    |                            |
|-----------------|----|----------------------------|
| samedi          | 1  | s. Jacques s. Philippe.    |
| <i>Dimanche</i> | 2  | s. Athanase.               |
| lundi           | 3  | Invention de sainte Croix. |
| mardi           | 4  | sainte Monique.            |
| mercredi        | 5  | Conversion de s. Augus.    |
| jeudi           | 6  | s. Jean Porte-Latine.      |
| vendredi        | 7  | s. Stanislas..             |
| samedi          | 8  | s. Grégoire de Nazianze.   |
| <i>Dimanche</i> | 9  | Translation de s. Nicolas. |
| <b>LUNDI</b>    | 10 | <i>Rogations.</i>          |
| <b>MARDI</b>    | 11 | s. Gordieh.                |
| mercredi        | 12 | sainte Perpétue.           |
| jeudi           | 13 | <b>L'ASCENSION.</b>        |
| vendredi        | 14 | s. Epiphane.               |
| samedi          | 15 | s. Isidore.                |
| <i>Dimanche</i> | 16 | s. Honoré.                 |
| lundi           | 17 | s. Robert.                 |
| mardi           | 18 | s. Montan.                 |
| mercredi        | 19 | s. Yves.                   |
| jeudi           | 20 | s. Célestin , pape.        |
| vendredi        | 21 | s. Venant,                 |
| samedi          | 22 | <i>Vigile jeûne.</i>       |
| <i>Dimanche</i> | 23 | <b>PENTECOSTE.</b>         |
| <b>LUNDI</b>    | 24 | s. Bernardin.              |
| <b>MARDI</b>    | 25 | s. Parfait.                |
| mercredi        | 26 | <i>Quatre-Tems.</i>        |
| jeudi           | 27 | s. Urbain , pape.          |
| vendredi        | 28 | s. Germain.                |
| samedi          | 29 | s. Didier , évêque.        |
| <i>Dimanche</i> | 30 | <b>LA TRINITÉ.</b>         |
| <b>LUNDI</b>    | 31 | sainte Pétronille.         |

## J U I N.

*Dein. Quart. le 4. Nouv. Lune le 12.*      *Prem. Quart. le 19. Pleine Lune le 26.*

|                 |    |                            |
|-----------------|----|----------------------------|
| mardi           | 1  | sainte Julie.              |
| mercredi        | 2  | s. Pothin.                 |
| jeudi           | 3  | LA FÊTE-DIEU.              |
| vendredi        | 4  | s. Optat.                  |
| samedi          | 5  | s. Norbert.                |
| <i>Dimanche</i> | 6  | s. Claude.                 |
| lundi           | 7  | s. Patrice.                |
| mardi           | 8  | s. Médard, évêque.         |
| mercredi        | 9  | s. Vincent.                |
| jeudi           | 10 | <i>l'Octave Fête-Dieu.</i> |
| vendredi        | 11 | s. Landri.                 |
| samedi          | 12 | s. Onufre.                 |
| <i>Dimanche</i> | 13 | s. Antoine de Padoue.      |
| lundi           | 14 | s. Rieul.                  |
| mardi           | 15 | s. Avit, abbé.             |
| mercredi        | 16 | s. Fargeau.                |
| jeudi           | 17 | s. Mamert.                 |
| vendredi        | 18 | sainte Marine.             |
| samedi          | 19 | s. Gervais. s. Protais.    |
| <i>Dimanche</i> | 20 | s. Silvere.                |
| lundi           | 21 | s. Leufroy. (l'Eté.)       |
| mardi           | 22 | s. Paulin.                 |
| mercredi        | 23 | <i>Vigile-Jeune.</i>       |
| jeudi           | 24 | N. s. JEAN-BAPTISTE.       |
| vendredi        | 25 | Translation de s. Eloy.    |
| samedi          | 26 | s. Babolein.               |
| <i>Dimanche</i> | 27 | s. Maximin.                |
| lundi           | 28 | <i>Vigile-jeune.</i>       |
| mardi           | 29 | S. PIERRE S. PAUL, Ap.     |
| mercredi        | 30 | s. Crescent.               |

Cycle Solaire, 5.

# J U I L L E T.

*Dern. Quart. le 4. Prem. Quart. le 19.  
Nouvelle Lune le 12. Pleine Lune le 26.*

---

|                 |    |   |
|-----------------|----|---|
| jeudi           | 1  | s. Martial.                             |
| vendredi        | 2  | Visitation de Notre-Dame                |
| samedi          | 3  | s. Anatole.                             |
| <i>Dimanche</i> | 4  | Translation de s. Martin.               |
| lundi           | 5  | s. Abel.                                |
| mardi           | 6  | s. Goard.                               |
| mercredi        | 7  | sainte Aubierge.                        |
| jeudi           | 8  | s. Aquilas.                             |
| vendredi        | 9  | s. Ephrem.                              |
| samedi          | 10 | s. Pasquier.                            |
| <i>Dimanche</i> | 11 | Translation de s. Benoît.               |
| lundi           | 12 | s. Prix.                                |
| mardi           | 13 | s. Turiaf.                              |
| mercredi        | 14 | s. Bonaventure                          |
| jeudi           | 15 | s. Henri.                               |
| vendredi        | 16 | Notre-Dame du Mont-C.                   |
| samedi          | 17 | s. Alexis.                              |
| <i>Dimanche</i> | 18 | s. Clair, martyr.                       |
| lundi           | 19 | s. Arsene.                              |
| mardi           | 20 | sainte Marguerite.                      |
| mercredi        | 21 | s. Victor.                              |
| jeudi           | 22 | sainte Magdeleine.                      |
| vendredi        | 23 | s. Apolinaire.                          |
| samedi          | 24 | s. Christine. ( <i>Jours Canicul</i> .) |
| <i>Dimanche</i> | 25 | s. Jacques. s. Christophe.              |
| lundi           | 26 | s. Pantaléon.                           |
| mardi           | 27 | s. Jure.                                |
| mercredi        | 28 | sainte Anne.                            |
| jeudi           | 29 | sainte Marthe.                          |
| vendredi        | 30 | s. Abdon.                               |
| samedi          | 31 | s. Germain, évêque d'Aj                 |

A O U S T.

Dern. Quart. le 3. Prem. Quart. le 17.  
Nouv. Lune le 10. Pleine L. le 23.

|                 |    |                              |
|-----------------|----|------------------------------|
| <i>Dimanche</i> | 1  | s. Pierre ès Liens.          |
| lundi           | 2  | Suscept. de la Ste: Croix.   |
| mardi           | 3  | Inv. des Reliq. de s. Etien. |
| mercredi        | 4  | s. Dominique.                |
| jeudi           | 5  | s. Yon.                      |
| vendredi        | 6  | Transfiguration de N. S.     |
| samedi          | 7  | s. Gaétan.                   |
| <i>Dimanche</i> | 8  | s. Spire.                    |
| lundi           | 9  | s. Justin, martyr.           |
| mardi           | 10 | s. Laurent, diac. et mart.   |
| mercredi        | 11 | sainte Susanne.              |
| jeudi           | 12 | sainte Claire.               |
| vendredi        | 13 | s. Hypolite, martyr.         |
| samedi          | 14 | <i>Vigile-jeûne.</i>         |
| <i>Dimanche</i> | 15 | L'ASSOMPTION.                |
| lundi           | 16 | s. Roch.                     |
| mardi           | 17 | s. Mamès.                    |
| mercredi        | 18 | sainte Hélene.               |
| jeudi           | 19 | s. Louis, évêque.            |
| vendredi        | 20 | s. Bernard.                  |
| samedi          | 21 | s. Sidoine.                  |
| <i>Dimanche</i> | 22 | s. Symphorien.               |
| lundi           | 23 | s. Timothée.                 |
| mardi           | 24 | s. Barthélemy, apôtre.       |
| mercredi        | 25 | S. Louis, Roi de France.     |
| jeudi           | 26 | s. Ouen. (F Jours Canic.)    |
| vendredi        | 27 | s. Césaire.                  |
| samedi          | 28 | s. Augustin.                 |
| <i>Dimanche</i> | 29 | s. Médéric.                  |
| lundi           | 30 | s. Fiacre.                   |
| mardi           | 31 | s. Ovide.                    |

# S E P T E M B R E.

*Dern. Quart. le 1. Prem. Quart. le 15.  
Nouvelle Lune le 8. Pleine Lune le 23.*

|                 |    |                                   |
|-----------------|----|-----------------------------------|
| mercredi        | 1  | s. Leu s. Gilles.                 |
| jeudi           | 2  | s. Lazare.                        |
| vendredi        | 3  | sainte Sabine.                    |
| samedi          | 4  | sainte Rosalie.                   |
| <i>Dimanche</i> | 5  | s. Lanfranc.                      |
| lundi           | 6  | sainte Reine.                     |
| mardi           | 7  | s. Cloud.                         |
| mercredi        | 8  | NATIVITÉ DE N. D.                 |
| jeudi           | 9  | s. Omer.                          |
| vendredi        | 10 | s. Nicolas de Tolentini.          |
| samedi          | 11 | s. Hyacinthe.                     |
| <i>Dimanche</i> | 12 | s. Raphaël.                       |
| lundi           | 13 | s. Maurille.                      |
| mardi           | 14 | Exaltation de sainte Croix.       |
| mercredi        | 15 | Quatre-Tems.                      |
| jeudi           | 16 | s. Corneille.                     |
| vendredi        | 17 | s. Lambert.                       |
| samedi          | 18 | s. Eustache.                      |
| <i>Dimanche</i> | 19 | s. Jean-Chrysostôme.              |
| lundi           | 20 | sainte Euphémie.                  |
| mardi           | 21 | s. Matthieu, apôtre et év.        |
| mercredi        | 22 | s. Maurice. ( <i>l'Automne.</i> ) |
| jeudi           | 23 | sainte Thecle.                    |
| vendredi        | 24 | s. Solin.                         |
| samedi          | 25 | s. Firmin.                        |
| <i>Dimanche</i> | 26 | sainte Justine.                   |
| lundi           | 27 | s. Côme. s. Damien.               |
| mardi           | 28 | s. Céran.                         |
| mercredi        | 29 | s. Michel, archange.              |
| jeudi           | 30 | s. Jérôme.                        |

Indiction Romaine, 8.

## O C T O B R E .

*Dern. Quart. le 1. Prem. Quart. le 15.  
Nouvelle Lune le 8. P. L. le 23 d. q. le 31.*

|                 |    |                            |
|-----------------|----|----------------------------|
| vendredi        | 1  | s. Remy.                   |
| samedi          | 2  | Les ss. Anges Gardiens.    |
| <i>Dimanche</i> | 3  | s. Denys Aréopagite.       |
| lundi           | 4  | s. François d'Assise.      |
| mardi           | 5  | sainte Aure.               |
| mercredi        | 6  | s. Bruno.                  |
| jeudi           | 7  | sainte Julie.              |
| vendredi        | 8  | sainte Pélagie.            |
| samedi          | 9  | S. DENIS, évêq. de Paris,  |
| <i>Dimanche</i> | 10 | sainte Telchide.           |
| lundi           | 11 | s. Nicaise.                |
| mardi           | 12 | s. Donatien.               |
| mercredi        | 13 | s. Edouard.                |
| jeudi           | 14 | s. Caliste.                |
| vendredi        | 15 | sainte Thérèse.            |
| samedi          | 16 | s. Bertrand.               |
| <i>Dimanche</i> | 17 | s. Cerbonney.              |
| lundi           | 18 | s. Luc, évangéliste.       |
| mardi           | 19 | s. Pierre d'Alcantara.     |
| mercredi        | 20 | s. Caprais.                |
| jeudi           | 21 | sainte Ursule.             |
| vendredi        | 22 | s. Mellon, évêque.         |
| samedi          | 23 | s. Hilarion.               |
| <i>Dimanche</i> | 24 | s. Magloire.               |
| lundi           | 25 | s. Crespin s. Crespinien.  |
| mardi           | 26 | s. Rustique.               |
| mercredi        | 27 | s. Fromentin.              |
| jeudi           | 28 | s. Simon s. Jude, apôtres. |
| vendredi        | 29 | s. Lucain.                 |
| samedi          | 30 | <i>Vigile-jeûne.</i>       |
| <i>Dimanche</i> | 31 | s. Narcisse.               |

N O V E M B R E.

*Nouvelle Lune le 6. Pleine Lune le 21.  
Prem. Quart. le 13. Dern. Quart. le 29.*

|                 |    |                           |
|-----------------|----|---------------------------|
| lundi           | 1  | L A T O U S S A I N T S.  |
| mardi           | 2  | <i>Les Trépassés.</i>     |
| mercredi        | 3  | s. Marcel.                |
| jeudi           | 4  | s. Charles Borromée.      |
| vendredi        | 5  | s. Zacharie,              |
| samedi          | 6  | s. Léonard.               |
| <i>Dimanche</i> | 7  | s. Baudin.                |
| lundi           | 8  | s. Godefroy.              |
| mardi           | 9  | s. Mathurin.              |
| mercredi        | 10 | s. Léon, pape.            |
| jeudi           | 11 | s. Martin, évêque.        |
| vendredi        | 12 | s. René.                  |
| samedi          | 13 | s. Brice.                 |
| <i>Dimanche</i> | 14 | s. Martin, pape.          |
| lundi           | 15 | s. Maclou.                |
| mardi           | 16 | s. Edme.                  |
| mercredi        | 17 | s. Aignan.                |
| jeudi           | 18 | s. Mandé.                 |
| vendredi        | 19 | sainte Elisabeth.         |
| samedi          | 20 | s. Edmond.                |
| <i>Dimanche</i> | 21 | Présent. de Notre-Dame.   |
| lundi           | 22 | sainte Cécile.            |
| mardi           | 23 | s. Clément,               |
| mercredi        | 24 | sainte Flore.             |
| jeudi           | 25 | sainte Catherine.         |
| vendredi        | 26 | Ste. Géneviève des Ardens |
| samedi          | 27 | s. Valentin.              |
| <i>Dimanche</i> | 28 | <i>Ayent.</i>             |
| lundi           | 29 | s. Saturnin.              |
| mardi           | 30 | s. André, apôtre.         |

Lett. Dom. D.

# D E C E M B R E.

*Nouvelle Lune le 6.      Pleine Lune le 21.  
Prem. quart. le 13.      Dern. quart. le 28.*

|                 |    |                                     |
|-----------------|----|-------------------------------------|
| mercredi        | 1  | s. Eloy.                            |
| jeudi           | 2  | s. Bibien.                          |
| vendredi        | 3  | s. François Xavier.                 |
| samedi          | 4  | sainte Barbe.                       |
| <i>Dimanche</i> | 5  | s. Sabas.      ( <i>jeûne.</i> )    |
| lundi           | 6  | s. Nicolas, évêque.                 |
| mardi           | 7  | sainte Fare.      ( <i>jeûne.</i> ) |
| mercredi        | 8  | LA CONCEPTION.                      |
| jeudi           | 9  | sainte Crispine.                    |
| vendredi        | 10 | sainte Valere.                      |
| samedi          | 11 | s. Damase.                          |
| <i>Dimanche</i> | 12 | s. Fuscien.                         |
| lundi           | 13 | sainte Luce.                        |
| mardi           | 14 | s. Corentin.                        |
| mercredi        | 15 | Quatre-Tems.                        |
| jeudi           | 16 | sainte Adelaïde.                    |
| vendredi        | 17 | s. Josse.                           |
| samedi          | 18 | s. Gatien.                          |
| <i>Dimanche</i> | 19 | s. Mesmin.                          |
| lundi           | 20 | s. Philogone.                       |
| mardi           | 21 | s. Thomas.      ( <i>l'Hiver.</i> ) |
| mercredi        | 22 | s. Flavien.                         |
| jeudi           | 23 | sainte Victoire.                    |
| vendredi        | 24 | <i>Vigile-jeûne.</i>                |
| samedi          | 25 | NOËL.                               |
| <i>Dimanche</i> | 26 | S. ETIENNE, martyr.                 |
| lundi           | 27 | S. Jean l'Évangéliste.              |
| mardi           | 28 | Les SS. Innocens.                   |
| mercredi        | 29 | s. Thomas de Cantorbery.            |
| jeudi           | 30 | s. Sabin.                           |
| vendredi.       | 31 | s. Sylvestre.                       |



ALMANACH  
DES  
Patriotes françois,  
OU  
PRÉCIS DES RÉVOLUTIONS  
DE 1789.

M. Necker fut congédié dans la nuit du 11 au 12 Juillet ; M. de Montmorin quitta le ministère ; M. Barentin & M. de Vildeuil restèrent ; M. de Broglie fut déclaré ministre de la guerre ; M. de Breteuil, chef des finances.

Le dimanche 12, au matin, on fix

A

afficher avec appareil & profusion, un programme du roi, par lequel il prenoit la ville de Paris plus que jamais sous sa protection; & le soir le prince de Lambesc entra comme un furieux dans les Tuilleries, le sabre à la main, & blessa un vieillard. La grande allée des Tuilleries étoit pleine; on y auroit compré plus de dix mille citoyens paisibles. J'étois du nombre, du côté du parterre; je lève un instant les yeux vers le pont tournant, j'entends des cris, je ne vois plus personne à mes côtés, le sol étoit nud; chacun fuit. Portant à moitié ma femme, que ses jambes ne portoient plus, je me sauvai aussi comme je pus du lieu de la scène. J'entendis quelques coups de canon, & déjà la communication de Paris à Versailles étoit interceptée par des troupes qui occupoient les Champs-Élysées.

Dès que le peuple eut appris la disgrâce de M. Necker, qu'il croyoit accompagnée de celle de M. le duc d'Orléans, il alla chez le sieur Curtius prendre les bustes de cire du prince & du ministre, & les porta en triomphe dans les grandes rues. Un détachement de Royal-Allemand fendoit sur cette espèce de procession, à l'instant que le prince de Lambesc entroit aux Tuilleries: quelques personnes furent tuées, d'autres blessées.

Soudain vous eussiez vu le peuple courir aux boutiques de tous les armuriers, les forcer, les piller & s'armer de toutes pièces; vous eussiez vu l'inquiétude & l'effroi se répandre dans tous les quartiers, où des cohortes indisciplinées se rassembloient. Le soir paroît, & le peuple est plus à craindre

que la troupe de dehors , dont une partie est déjà venue offrir ses services à la nation , & dont une autre partie a témoigné si peu de bonne volonté , que le prince Lambesc retourna à Versailles y annoncer l'inutilité de son fau-rouche courage.

Cependant le peuple commence ses excursions ( 12 Juillet ) ; & si le couvent des Lazaristes se trouve victime de ses entreprises , il faut le pardonner à la chaleur du premier moment ; cette faute est bientôt réparée par la fuite des troupes les plus voisines de Paris , par l'abandon des camps , des canons , des armes , des bagages , des munitions & des provisions .

Dieu suprême , qui tenez dans vos mains le sort des villes & la destinée des peuples , vous seul savez comment des milliers de bras s'armèrent

en un instant pour la défense de la patrie , & comment il s'établit aussitôt la relation la plus intime entre le comité de l'hôtel-de-ville & les 60 districts qui partagent cette ville immense. Jour de tumulte , où la confusion ne nuit point à l'ordre ! jour de licence , où l'homme dangereux est désarmé , l'homme suspect arrêté , & le scélérat puni ! jour d'anarchie , où le plus habile se fait un devoir d'obéir au premier ignorant qui veut le commander !

La journée n'étoit pas finie , la révolution étoit faite ; les Gardes-Françaises étoient devenus les soldats de la nation ; l'administration civile de la ville étoit changée ; le prévôt des marchands tenoit ses pouvoirs de ses concitoyens. Plus sage , le lieutenant de

police abandonnoit sa charge , & en remettoit les fonctions aux mains qui devoient les remplir. La milice bourgeoisie étoit organisée ; & Paris avoit une armée. Les dépôts publics , les magasins d'armes , tout étoit au pouvoir de la commune ; ses députés en occupoient les barrières ; amis & ennemis étoient également inspectés , & la recherche la plus exacte décela plus d'un traître , & déconcerta plus d'un projet.

La Bastille..... il existoit ce fort antique achevé dans le tems des troubles & de l'aristocratie qui désolèrent la France sous le règne de l'imbécille Charles VI ; ce fort , destiné dans l'origine à repousser les attaques des ennemis de l'état , ne servoit depuis longtems qu'à renfermer les victimes

du despotisme, des délations; des soupçons & de l'inquisition ministérielle. Ce fort n'existe plus; le matin 14 Juillet, il étoit encore au pouvoir d'un gouverneur qui, de ce poste, avoit déjà tiré sur les citoyens, & qui pouvoit foudroyer la ville; le soir, il étoit au pouvoir de la commune: le gouverneur & ses adjudans avoient payé de leur tête la vaine résistance qu'ils avoient osé faire pendant trois heures. A l'instant de leur mort, le prévôt des marchands, soupçonné, convaincu peut-être, d'avoir trahi la confiance de ses nouveaux commettans, avoit été déjà sacrifié à la fureur d'un peuple indigné de quatre siècles d'esclavage. Voyez au sujet de l'expédition de la Bastille, le premier des nouveaux dialogues des morts français, chez Blanchon.

Le mardi soir, l'hôtel des Invalides, ses canons, ses milliers de fusils, l'hôtel de l'Ecole-Militaire, l'Arse-  
nal, la Bastille, tous les postes & ma-  
gazines étoient au pouvoir de la com-  
mune; & la destruction de la Bastille  
décidée dès ce même jour, fut com-  
mencée deux jours après: il n'en reste  
que la place.

La nuit commençoit à être éclairée  
de mille & mille feux, lorsqu'une  
fausse alarme se répand dans la ville;  
on craint que la Bastille ne soit occu-  
pée de nouveau par les ennemis; on  
craint l'approche de tant de troupes,  
dont on ignore le sort, & qu'on sait  
seulement n'être pas éloignées. Le son  
lugubre des cloches, le bruit des ca-  
nons roulant, la marche des piétons,  
la course des chevaux, le choc des

armes, le tranchant des épées, la pointe des bayonnettes, tout est encore dans mon cœur; il me semble voir encore des pavés arrachés du milieu des rues; j'entends les cris du désespoir, les hurlements de la rage, les frémissements de l'indignation. Ainsi se passa la nuit du 14 au 15 Juillet.

Le plus grand des prodiges a été sans contredit l'harmonie sans exemple qui régna dans les premiers moments. Hélas! elle nous a bientôt abandonné!

Les spectacles furent fermés le Dimanche 12, & ne furent ouverts que quinzaine après, mais pour être désertés.

Tandis qu'à Paris le comité de l'hôtel-de-ville se constituoit permanent, à Versailles les membres de l'Assem-

blée-nationale ne désemparoient pas les journées des Lundi 13, Mardi 14 & Mercredi 15, & les nuits des deux premiers jours, soixante heures se passèrent sans qu'aucun d'eux quittât la séance. L'incertitude des événemens, la permanence des troupes, deux réponses négatives de sa majesté à la demande de leur retraite, & la nature des caractères des conseillers du roi, causoient à l'Assemblée, non pas de la peur, mais du tourment, de l'effroi plus fondé que celui de la capitale. Elle comptoit plus de cent mille hommes armés pour sa défense; l'Assemblée n'avoit d'espoir que dans la probité du roi. Saint Louis veilloit sans doute sur sa postérité & sur celle de son peuple; ce fut lui sans doute qui pria le Très-Haut de faire luire la

vérité aux yeux de Louis XVI! elle y brilla enfin ; &, comme dans son cœur, elle produisit un nouveau jour à Versailles, à Paris & dans toute la France!

Le Jeudi 16, on apprend la disgrâce des Polignac & de leurs créatures. L'Assemblée demande la déposition des nouveaux ministres, ainsi que de ceux qui étoient restés, & le rappel des ministres disgraciés. Le roi promet l'un & l'autre ; il fait plus, il se détermine à venir à Paris, & il y vient le vendredi 17, accompagné d'une multitude de députés, mais sans faste personnel, sans pompe, sans aucun grand, seul, & sans autre garde que celle de ses sujets. Puissances de la terre ! quelle est celle d'entre vous qui jamais eût un si brillant cortège ?

Cent-cinquante mille hommes , peut-être plus , sous les armes , un million de spectateurs. Louis XVI , à l'hôtel-de-ville , ratifia la nomination de MM. de la Fayette & Bailly , consentit à la recherche & punition des traîtres , & s'honora de porter la cocarde de la liberté aux couleurs de la ville , prise le Mardi matin. Soudain les mouvements de la joie , les transports de l'allégresse éclatèrent par mille & mille cris répétés de bénédiction au roi & aux députés qui retournèrent à Versailles. Comme ce moment étoit beau ! comme chacun étoit tendre ! Quelle différence entre le retour du roi & l'instant de son arrivée ! Alors on doutoit encore de l'évènement ; mais on n'en doutoit plus deux heures après , & les sujets n'avoient plus qu'à se livrer à

leur inclination naturelle. Ils s'y livrèrent d'autant plus, qu'elle avoit été contrainte par la nature des accidents.

---

DU 4 OCTOBRE 1789.

---

ORGIE DE VERSAILLES.

Le district des Cordeliers, cejourn'd'hui également & extraordinairement convoqué & assemblé, instruit par les papiers publics & par les rapports de témoins oculaires, que le Jeudi, premier du courant, il avoit été donné à Versailles, dans la salle de l'Opéra, par MM. les officiers des Gardes-du-Corps, à MM, les officiers du régis-

ment de Flandres, un repas auquel avoient été invités MM. les officiers des Trois - Evéchés, dragons, des Suisses, Cent - Suisses, Garde nationale Versalienne, Maréchaussée & Prévôté, formant un total de deux cent-cinquante convives, & qu'après les fêtes du roi, de la reine & de monseigneur le dauphin portées (celle de la nation omise) l'air de *O Richard ! ô mon roi !* &c. avoit été joué par la musique du régiment de Flandres; que quelques grenadiers & fusiliers des corps susnommés avoient été introduits pour se joindre à leurs officiers, & confondre leurs sentiments & leurs libations; qu'un grenadier avoit tiré son sabre, en disant qu'il avoit mal défendu son roi (comme si servir la nation étoit trahir son roi); que le

cocarde nationale rouge & bleue avec ruban blanc, avoit été insultée ; qu'on y avoit substitué la cocarde noire, & ensuite la blanche ; qu'on avoit dit hautement que c'étoit la seule bonne, quoique le roi & l'assemblée nationale & même tout le royaume, eussent adopté invariablement, depuis le jour de la prise de la Bastille & l'arrivée du roi à Paris, les couleurs de rouge, bleu & blanc ; qu'une pareille injure, faite au signe de la liberté & à la nation, qui la défendra jusqu'à la dernière extrémité, ne peut être que l'effet de cette aristocratie dont l'esprit se renouvelle, s'accroît & se vivifie chaque jour, même au sein de l'assemblée nationale, ainsi que le prouvent les opinions qui ont injustement prévalu dans les affaires d'Orléans,

Mâcon & Mariembourg ; qu'une semblable fête, donnée dans un moment où tous les bons citoyens sacrifient au salut de la France une partie de leur subsistance, est une insulte faite à la détresse publique ; que ces personnes qui se la sont permise ont rendu suspect, pour ne pas dire plus, leur patriotisme & leur sentiment, sur-tout quand on se rappelle que le jour qui avoit été fixé pour l'exécution du fatal projet que la vigilance des bons citoyens a fait échouer, a été précédé d'une semblable orgie, que les cocardes noires dont se parent plusieurs individus de cette capitale, doivent, si non inspirer de la crainte, du moins une juste défiance, sur-tout lorsqu'on considère qu'au moment actuel, les principes de la constitution déjà dé-

crétés, & ceux de la déclaration des droits sont livrés à l'incertitude de l'acceptation du roi, de laquelle acceptation cependant pure & simple, dépend le salut de la patrie.

A arrêté unanimement,

1°. Que tout citoyen de Paris, & même tout étranger y séjournant, sera invité de nouveau & très expressément à conserver ou à prendre sans délai la cocarde nationale, composée des couleurs rouge, bleue & blanche, exclusivement à toute autre, & portée à la ganse extérieure du chapeau, ou à la boutonnière de l'habit.

2°. Que tout particulier, de quelqu'état, qualité & condition qu'il soit, François ou étranger, passant dans le présent district, paré d'une cocarde noire ou blanche seulement, sera d'a-

bord invité par le premier fusilier de service, à l'ôter & à prendre celle nationale; & en cas de refus de se dépouiller de l'ornement reprocqué, qu'il sera conduit audit district pour y être interrogé, & être prononcé provisoirement par l'assemblée tel jugement qu'il appartiendra; l'assemblée ne tenant pas, le présumé coupable sera conduit à l'hôtel-de-ville, par devant le comité de police, qui prononcera & communiquera ensuite son jugement.

3°. Qu'au cas qu'un délinquant soit repris en récidive, soit par le présent district, soit par les cinquante-neuf autres, & que la preuve en soit acquise, il sera accusé de trahison envers la patrie, & comme tel livré à la justice, pour son procès lui être fait &

parfait à l'extraordinaire & sans délai.

4°. Que tous les districts auxquels le présent arrêté sera communiqué, seront invités, dans l'attente qu'ils soient unanimes sur la réparation à prétendre & recevoir de l'insulte faite à la cocarde nationale, & dont le présent district se fait réserve expresse, à considérer que la patrie est dans la plus forte crise, puisqu'elle attend l'acception royale de sa constitution ; & qu'il ne faut pas rester un moment désarmé ni désuni, si l'on ne veut voir Paris, d'abord miné par la famine, dont il est assiégé, soit par un malentendu, soit par quelques menées sourdes ; & cette capitale, ensuite tout le royaume, livrés aux horreurs d'une guerre qu'il vaut mieux prévenir que soutenir, mais qui nous me-

nacera jusqu'à ce que la constitution soit solennellement acceptée.

5°. Enfin comme tout calme trop profond, toute indifférence sur le salut public seroient impardonnable dans ce moment critique , s'il en résultoit des effets funestes , le présent district arrête , que sur-le-champ , il sera député à l'hôtel-de-ville des commissaires , qui presseront la commune d'enjoindre à M. le commandant général de se rendre dans le jour de demain , lundi 5 , à Versailles , auprès de la personne du roi , & d'y demander , au nom de tous les citoyens de Paris , le renvoi prompt du régiment de Flandres ; offrant lesdits citoyens , d'aider leurs frères de Versailles même à faire le service du château conjointement avec eux , si le cas le requiert.

L'assemblée a définitivement prononcé que le présent arrêté seroit sur-le-champ imprimé, envoyé à la commune, dans tous les districts, & affiché.

## JOURNÉE

DU 6 OCTOBRE

Nous avons déjà parlé de l'insulte faite à la cocarde, nous n'avons pas ajouté qu'on avoit amené le dauphin dans la salle du banquet; ce qui avoit provoqué ce mouvement d'enthousiasme qui a eu des suites si funestes.

Les femmes arrivèrent Lundi à Versailles vers une heure. Le district de

Saint-Antoine les suivit bientôt. Le roi étoit à la chasse. Dès qu'il eut appris leur arrivée, il se rendit au château. Toutes les grilles étoient fermées. Le régiment de Flandres & les Gardes du roi étoient en ligne sur la place d'armes. On ne laissa entrer qu'un petit nombre de femmes. Le roi les reçut avec cette bonté qui lui est si naturelle, & embrassa même la plus jolie.

Cependant les femmes du dehors voulurent forcer les lignes. Un Garde-du - Corps eut l'imprudence de faire feu. Une d'entre elles fut tuée. Ce meurtre fut bientôt vengé sur deux gardes-du Corps; trois furent grièvement blessés; cinq démontés: les autres se retirèrent. — A six heures du soir, une division de la Milice natio-

male , qui demandoit à grands cris , dans la place de l'hôtel-de-ville , d'être conduite à Versailles , partit enfin sous les ordres de M. de la Fayette , qui avoit reçu ceux de la commune. Elle étoit composée d'environ douze mille hommes , & d'un nombre infini de volontaires armés de crocs , de piques , de fourches , &c. Elle traînoit avec elle vingt-deux canons. Un grand nombre de femmes portant des piques , de gros bâtons , des épées , même des fusils , les accompagoient. Quelques unes tiroient elles-mêmes les plus petits canons. Cette troupe arriva entre onze heures & minuit dans l'avenue de Versailles.

M. de la Fayette reçut alors un courrier du roi pour l'instruire de ses intentions paternelles & pacifiques , &

lui dire que le prince demandoit à le voir. La Milice parisienne demeura sous les armes. La Milice de Versailles se joignit à elle; & le régiment de Flandres, commandé par le Marquis de Lusignan, un des plus respectables membres de notre minorité, se mit à la suite de la première compagnie de nos grenadiers.

Le roi assura M. de la Fayette que la Garde nationale auroit à l'avenir la garde de sa personne, & qu'il étoit prêt à lui donner toutes les marques d'estime & de confiance que son zèle avoit droit d'attendre. Une partie de cette Milice passa la nuit dans les églises. Vers les six heures du matin, des gardes du roi arrêtés par le peuple, ayant tenté de s'échapper en poignardant ceux qui les détenoient, fu-

rent à l'instant massacrés, & ce sont leurs têtes sanglantes qui , portées dans Paris , ont renouvellé des scènes d'horreur qui déshonoreroient , s'il étoit possible , la cause de la liberté.

Pendant la nuit , plusieurs femmes ont pénétré dans la salle de l'assemblée nationale , & ont témoigné leurs vives inquiétudes sur les desseins anti-patriotiques de la majorité. M. de la Fayette ayant fait connoître au roi qu'il ne pourroit faire cesser la défiance & les alarmes des habitans de Paris qu'en se fixant au milieu d'eux , sa majesté , toujours prête à donner à ses fidèles sujets de nouvelles preuves de son amour , décida sur-le-champ de s'établir au château du Louvre , avec toute la famille royale.

C'étoit un spectacle vraiment nou-

veau que ces troupes nombreuses de femmes, de soldats, de citoyens armés, qui se succédoient sans cesse, portant des rubans, des branches d'arbres, des pains au bout de leurs bayonnettes, & des portions de l'habit ou de l'armure des Gardes-du-Corps ; mais ce qui frappa davantage, ce fut l'arrivée du roi.

M. Bailli, accompagné des représentans de la commune, fut lui porter les clefs de la ville, & lui prononça le discours suivant :

« SIRE,

C'est un beau jour que celui où votre majesté vient dans sa capitale avec son auguste épouse, avec un prince qui sera bon & juste comme Louis XVI. Permettez, sire, au maire de Paris,

de vous exprimer le vœu de la capitale. Les momens que votre majesté nous donne , quelque courts qu'ils soient , nous sont précieux ; mais c'est sa présence habituelle que nous désirons ; ce sont tous ses momens que son peuple demande. Si votre majesté daigne nous accorder cette grace , la capitale recouvrera le plus beau , le plus cher de ses avantages. Déjà les soins de votre majesté ont été multipliés pour prévenir la disette ; elle sera le témoin de notre fidélité. Nous verrons renaitre sous ses yeux l'ordre , la paix , toutes les vertus aimables & douces que son exemple doit inspirer. Enfin le roi sera puissant par son peuple , & ce peuple heureux par son roi. »

Le régiment de Flandres , faisant

C 2

connoître par des cris redoublés de *vive la nation!* ses sentimens patriotiques, ouvroit la marche. Il étoit suivi d'un convoi considérable de farine. La plupart des sacs étoient voiturés par des chariots du roi, sur lesquels on voyoit aussi des femmes, des soldats portant des ramées. La milice parisienne & des citoyens de tous les rangs marchoient ensuite, ayant au milieu d'eux les gardes du roi, ôtant à chaque instant leur chapeau, faisant briller leur épée & criant *vive la nation!* On voyoit après le carosse du roi, près duquel un nombreux concours de citoyens se pressoient, criant tantôt, *vive le roi! vive la nation!* La grosse artillerie fermoit la marche, & les femmes étoient à cheval sur les canons. Les fenêtres illuminées, les

cris de joie, les décharges répétées, les danses, les chansons gaillardes & guerrières, tout donnoit à cette fête un caractère particulier.

A l'hôtel-de-ville, M. Bailli annonça de la part du roi, que c'étoit toujours avec plaisir qu'il venoit parmi les habitans de sa bonne ville de Paris; vous oubliez *avec confiance*, interrompit la reine. Ce mot fut très applaudie & suivie des cris de *vive la reine!* — *Messieurs*, reprit M. Bailly, avec cette présence d'esprit & cet à-propos qui le caractérisent, *vous seriez moins heureux, si je vous l'avois dit moi-même*. Toute l'asssemblée s'écria alors d'une voix unanime: *vive le maire de Paris! vive M. Bailly!*

M. Moreau de Saint-Méri prononça ensuite un discours qui fut fort ap-

plaudi. Le roi & la famille royale se rendirent au Louvre.

*Nous ne manquerons plus de pain,*  
crioit le peuple pendant la marche ;  
*nous amenons le boulanger, la boulangère & le petit mitron.*

Ce second accès de révolution hâtera sans doute les opérations de l'assemblée nationale, déjouera les intrigues de la majorité, animera la généreuse minorité qui se voit ainsi soutenue de toute la force du peuple. L'exemple du régiment de Flandres confirmera l'armée dans sa résolution patriotique, & lui fera sentir la sainteté & l'inviolabilité du serment prêté à la nation.



## C O M M A N D E M E N S

## D E L A P A T R I E.

AVEC ardeur tu défendras  
Ta liberté , dès à présent ;  
Du clergé tu supprimeras  
La moitié nécessairement ;  
De tous moines tu purgeras  
La France irrévocablement ,  
Et de leurs mains tu reprendras  
Les biens volés anciennement.  
Aux gens de loi tu couperas  
Les ongles radicalenient ;  
Aux financiers tu donneras  
Congé définitivement.  
De tes impôts tu connoîtras  
La cause & l'emploi clairement ,  
Et jamais tu n'en donneras  
Pour engraisser un fainéant.  
De bonnes loix tu formeras ,

Mais simples , sans déguisement.  
Ton estime tu garderas  
Pour les vertus & non l'argent.  
Aux dignités tu placeras  
Des gens de bien soigneusement.  
Et sans grace tu puniras  
Tout pervers indistinctement.  
Ainsi faisant , tu détruiras  
Tous les abus absolument ;  
Et dès lors tu deviendras  
Heureux & libre assurément.



## EXTRAIT

## D'UN DISCOURS

*Adressé par M. le Marquis de la  
FAYETTE, vers la fin d'Octobre,  
aux Officiers de la Garde nationale,  
assemblés chez lui.*

Nous sommes perdus, si le service  
continue de se faire avec une aussi  
grande inexactitude. Nous sommes  
les seuls soldats de la révolution, nous  
devons seuls défendre de toute atteinte  
la famille royale; nous devons seuls  
établir la liberté des représentans de  
la nation; nous sommes les seuls gar-  
diens du trésor public: la France,  
l'Europe entière, ont les yeux fixés

sur les parisiens. Un mouvement dans Paris, une atteinte portée par notre négligence à ces corps sacrés, peuvent nous deshonorer à jamais, & nous combler de la haine des provinces, qui peuvent, en un instant, tourner leurs armes contre nous. Je vous demande donc, Messieurs, au nom de la Patrie, que vos troupes citoyennes se lient plus solennellement que jamais à moi, par le serment de sacrifier jusqu'à leurs intérêts personnels à un service exact & assidu, si nécessaire dans les circonstances actuelles.

Je vous le demande à genoux, encore quatre mois, que je fixe pour l'établissement solide de la constitution.

Proposez à vos bataillons ce nouveau serment, que je vous prie de ne

leur faire prononcer qu'avec la plus grande réflexion. S'il n'est pas possible que la totalité s'y engage , faites en sorte de former , par bataillon , une compagnie de grenadiers & une de chasseurs ; mais que ce petit nombre de soldats de la constitution jure , en se formant , de sacrifier tout pendant quatre mois , d'être sur pied tous les jours , à toutes les heures , si le bien public l'exige. Je préférerois un petit nombre d'hommes dont , à tous les instans , je pourrois m'environner , à un grand nombre qu'il me seroit impossible de rassembler.

Je vous observe néanmoins , Messieurs , que je ne prescris rien. Je laisse tout à votre prudence , & je vous prie de me faire connoître , sous trois ou quatre jours , le résultat de

vos délibérations respectives, afin que d'après elles je puise prendre un parti.

Les parisiens sont las de quatre mois de service! Qu'ils me permettent de leur retracer les maux qu'ont éprouvés les américains pour assurer leur liberté. Ils ont quitté sept ans leurs foyers, leurs femmes, leurs enfans, privés d'asyle, manquant de vêtemens, de pain. Ils ont éprouvé toutes les rigueurs des saisons. Moi-même, qui avois l'honneur d'être leur général, j'ai été plusieurs mois sans un écu, vivant d'une seule ration de soldat, & je jure sur mon honneur, que pendant sept ans de misère, je n'ai pas reçu une plainte réelle d'un américain.....

Et nous, Messieurs, qui, en posant le mousquet, rentrez dans vos foyers, qui, parmi vos amis, vos connois-

ances , jouissez de tous les agréments de la société , de toutes les aisances de la vie , vous vous plairiez de sept mois sacrifiés pour être libres à jamais ! . . . . .

Réfléchissez , je vous prie , sur ces observations & sur notre position réellement alarmante par l'inexactitude dans le service , dont j'accuse avec peine nombre de soldats citoyens . . . . .

Ma tête ne tient à rien ; mais je jure de protéger la constitution françoise , à laquelle nous travaillons , & je tiendrai plus à mon serment qu'à ma vie . . . . .

*N. B.* Le bataillon de Saint-Roch

D

Il fait serment de se soumettre aux ordres de son général , & de ne mettre bas les armes , que lorsqu'il l'aura assuré que la constitution est établie.

---



---

### L I S T E

*Des Prélats & Abbés qui possèdent plusieurs Bénéfices, contre les loix des saints Conciles.*

---

*Le cardinal de Brienne.* L'archevêché de Sens , l'abbaye de Moissac , l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen , l'abbaye de Corbie , l'abbaye de Saint-Vandrille , l'abbaye de Basse-Fontaine .

*Le cardinal de Rohan.* L'évêché de Strasbourg , l'abbaye de Saint-

Waast, l'abbaye de la Chaise-Dieu.

*Le cardinal de la Rochefoucault.*

L'archevêché de Rouen, l'abbaye de Cluni, l'abbaye de Fécamp.

*Le cardinal de Bernis.* L'archevêché d'Albi, l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, l'abbaye des trois Fontaines.

*Le Cardinal de Montmorenci.* L'évêché de Metz, l'abbaye du Mont-Saint-Michel, l'abbaye de Saint-Lucien, l'abbaye de Saint-Arnoult.

A R C H E V. È Q U E S.

*M. De Dillon.* L'archevêché de Narbonne, l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, l'abbaye de Pigny.

*M. de Boisgelin.* L'archevêché d'Aix, l'abbaye de Chalis, l'abbaye

de Saint-Gilles, l'abbaye de Saint-Maixant.

*M. de Cicé.* L'archevêché de Bordeaux, l'abbaye de la Grasse, l'abbaye d'Ourcamp.

*M. de Talleyrand-Périgord.* L'archevêché de Reims, l'abbaye de Cer-camp, l'abbaye de Saint-Quentin en l'Isle.

*M. de Marbeuf.* L'archevêché de Lyon, l'abbaye du Bec.

*M. de Durfort.* L'archevêché de Besançon, l'abbaye de la Charité, l'abbaye de Lessay.

*M. de Rohan.* L'Archevêché de Cambray, l'abbaye du Mont Saint-Quentin.

E V È Q U E S.

*M. de Luber sac.* L'évêché de Char-

tres, l'abbaye de la Greneti re, l'abbaye de Noirlac.

*M. de Jarente.* L' v ch  d'Orl ans, l'abbaye d'Aisnay, l'abbaye de Saint-Eloy de Noyon.

*M. de Talaru.* L' v ch  de Coutances, l'abbaye de Blanchelande, l'abbaye de Monsebourg.

*M. de Saint-Marsault.* L' v ch  de Pergame *in partibus*, l'abbaye de Baffac, l'abbaye de Longpont, l'abbaye de Lagny.

*M. de Villedieu.* L' v ch  de Digne, l'abbaye du Cercanceaux, l'abbaye de Foresmoutier.

*M. de Quincey.* L' v ch  de Belley, l'abbaye de Couches, l'abbaye de Saint-Martin, *Autun*.

*M. de Saint-Aulaire.* L' v ch  de

**Poitiers**, l'abbaye de Saint-Tautin-d'Evreux, l'abbaye de Coulombs.

**M. de Giraç.** L'évêché de Rennes, l'abbaye de Saint-Evrould, l'abbaye de Froidmont.

**M. de Bourdeilles.** L'évêché de Soissons, l'abbaye de la Trinité de Vendôme, l'abbaye de Saint-Jean des Vignes.

**M. de Roquelaure.** L'évêché de Senlis, l'abbaye de la Victoire, l'abbaye de Saint-Germain.

**M. d'Argentré.** ( Jean - Baptiste ) L'évêché de Séez, l'abbaye d'Olivet, l'abbaye de Saint-Aubin, l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre.

**M. d'Argentré.** ( Louis-Charles ) L'évêché de Limoges, l'abbaye de Vaux Cernay, l'abbaye de Saint-Jean d'Angely.

*M. de Saint-Sauveur.* L'évêché de Tulle, l'abbaye d'Orbessière, l'abbaye de Montier-Ramecy.

*M. de Montaignac.* L'évêché de Tarbes, l'abbaye de Quarante, l'abbaye de Saint-Vincent du Mans.

*N. B.* Plus de soixante évêques dont on passe les noms, qui ont tous une abbaye avec leur évêché, sans compter des prieurés simples d'un revenu considérable.

A B B E S .

*M. Maury.* L'abbaye de la Frenade, le prieuré de Lyons.

*M. de Vermont.* L'abbaye de Cherville, l'abbaye de Tiron.

*M. de S. Fare.* L'abbaye de Livry, le prieuré de Saint-Martin-des-Champs.

*M. de Saint-Albin.* L'abbaye d'An-

nay, l'abbaye de Chaumont.

*M. de Montesquiou.* L'abbaye de Beaulieu, *le Mans*; l'abbaye de Beaulieu, *Langres*.

*M. de la Fare.* L'abbaye de Baume-  
les-Moines, l'abbaye de Licques.

*M. de Bayanne.* L'abbaye de Ro-  
hées, l'abbaye de Hautivilliers,  
l'abbaye de Cherbourg.

*M. de Chabannes.* L'abbaye de la  
Creste, l'abbaye de Bénévent, l'ab-  
baye de Gué-de-l'Aunay.

*M. de Foi.* L'abbaye de la Croix  
Saint-Leufroy, l'abbaye de Saint-  
Martin de Séez.

*M. de Mostuejols.* L'abbaye de  
Saint-Nicolas, *Angers*, l'abbaye de  
Saint-Vincent, *Senlis*.

*M. de Veri.* L'abbaye de Saint-Saturs, l'abbaye de Troarn.

*M. de Rualem.* L'abbaye de Saint-Allyre, l'abbaye de Saint-Faron.

---

É T A T  
DU CLERGÈ DE FRANCE.

---

- 18 Archevêchés.
- 118 Evêchés.
- 622 Abbayes.
- 11,850 Chanoines . . . *Fruges consu-  
fumere nati.*
- 14,000 Bénéficiers.
- 4,000 Enfants de chœur.
- 20,000 Chapelains.
- 44,000 Curés.
- 50,000 Vicaires.

60,000 Employés aux séminaires & collèges.

280 Religieux de l'ordre de Malthe.

15,000 Religieux de chef-d'ordre.

17,000 Mendians.

80,000 Religieuses.

Total des revenus, 122 millions.

En supprimant les êtres inutiles de cette liste, & salariant les autres, l'Etat doit gagner soixante millions.



---

## JOURNÉE DE JEAN-BAPTISTE HUMBERT,

HORLOGER,

*Qui le premier a monté sur les tours  
de la Bastille.*

Bien des gens ont publié des Mémoires d'une longue vie, dans laquelle on trouve à peine une action glorieuse. Humbert ne donne qu'une journée de la sienne, & cette seule journée rendra son nom immortel.

Jean-Baptiste Humbert est né à Langres ; il apprit l'horlogerie à Genève, qu'il quitta en 1787, quand cette ville perdit sa liberté.

Il étoit compagnon chez M. Béliard, horloger du Roi, rue de Hure-

poix. Au premier cri du patriotisme, il se rend au district de Saint-André, & fait patrouille toute la nuit : le lendemain, après un léger repos, il entend dire que l'on s'empare des armes aux Invalides, il y vole, s'arme en effet, & sauve la vie à quelques infortunés qui alloient étouffer dans le caveau, où depuis plusieurs jours les armes étoient cachées.

Humbert apprend qu'on attaque la Bastille ; faute de plomb, il prend quelques clous pour charger son fusil, & court se joindre aux assaillans ; il trouve dans son chemin de la poudre & du plomb.

Il empêche de brûler le magasin à salpêtre, & il entre dans la cour de l'arsenal : il aide à avancer le canon, & il est placé au premier rang.

Entré dans la Bastille, il monte le premier sur le donjon, désarme un soldat suisse, & le force à l'aider à démonter un canon, dont il craignoit que les défenseurs de la Bastille pussent faire usage.

Le peuple de la place le prenant pour un ennemi qui cherche à diriger son feu sur les assaillans, on tire sur lui, & il est atteint au col d'une balle.

Le suisse déchire sa propre chemise, bande la plaie d'Humbert, & l'aide à descendre les escaliers.

Il arrive aux Minimes, où il est pansé avec foin ; à peine le traitement est-il fait, il veut retourner à la Bastille.

Quatre bourgeois armés le reconduisent rue du Hurepoix avec peine ; on le prend pour un malfaiteur.

Il se jette sur son lit ; à minuit il est

réveillé par ces cris répétés, *aux armes ! aux armes !* Il ne peut résister à l'envie d'être utile, & se rend au corps-de-garde.

Ces faits, accompagnés de détails non moins curieux, & exposés avec simplicité, sont attestés par tous les témoins de la bravoure & de l'humanité du généreux Humbert.

Si cet estimable citoyen avoit l'esprit aussi cultivé que son ame est forte & courageuse, on lui devroit une des places les plus distinguées dans la milice parisienne.

Mais ne sera-t-il pas possible de lui accorder quelque récompense à la fois utile & glorieuse ?

Humbert est excellent ouvrier ; il gagnoit six livres par jour, & aujourd'hui il est sans place. Pendant

qu'il veilloit sans cesse & qu'il versoit son sang pour la patrie, le Seur Béliard, pressé d'ouvrage, a été obligé de prendre un autre compagnon.

M. F. a offert à Humbert dix louis, il les a refusés, & n'a accepté qu'un prêt de dix écus. Les habitans de Langres viennent de voter une statue pour leur brave compatriote.



## A MM. LES RÉDACTEURS

*Du Journal de la Ville & des Provinces.*

MESSIEURS,

L'auteur de la *Chronique parisienne* se plaît, depuis quelques jours, à rapprocher les événemens mémorables dont la date se rapporte avec celle de sa feuille ; s'il vouloit continuer sans interruption cet agréable rapprochement, les fastes de l'Univers, ou seulement ceux de notre histoire particulière, lui fourniroient sans doute de nombreux matériaux ; & ce genre d'observations justifieroient, en quelque sorte, le titre qu'il a cru devoir donner à son journal, pour le distinguer plus particulièrement.

Je viens de lire dans sa feuille du 3 Novembre, des vers attribués à une pieuse & savante demoiselle, dans lesquels elles nous félicite d'avoir, par la destruction de la Bastille, prise d'assaut le 14 Juillet, vengé la persécution du P. Quesnel, né en 1634. Aussi le 14 Juillet<sup>1</sup>, le jour même de cette glorieuse expédition, je me suis rappelé, que le 14 du mois a souvent été favorable aux françois. En voici quelques exemples.

14 Mai 1509, bataille d'Aignadel, gagnée par Louis XII contre les Vénitiens, commandés par le brave l'Alviane.

14 Septembre 1515. Bataille de Marignan, gagnée par François Premier contre les Suisses, & que le Ma-

réchal de Trivulce appelloit *un combat de géans*.

14 Avril 1544. Bataille de Cérites-  
zoles, gagnée par le jeune duc d'En-  
guien, contre du Guast, général de  
Charles-Quint.

14 Janvier 1553. Levée du siège de  
Metz, par Charles-Quint, qui fut  
obligé de céder à la longue & vigou-  
reuse défense du duc de Guise.

14 Mars 1590. Bataille d'Yvri,  
gagnée par Henri IV contre le duc de  
Mayenne.

Ces remarques ne sont pas de moi ;  
elles ont été faites par le célèbre Scipion Dupleix, maître des requêtes de  
la reine Marguerite de Valois, avec  
laquelle il s'entretenoit dans la soirée  
du 14 Mai 1610. Cette princesse étoit  
née le 14 Mai 1552 ; & Dupleix flat-

roit son amour-propre en lui rappelant  
ingénieusement ces heureuses époques.  
Il ne pressentoit pas la funeste scène  
qui se passoit en même-temps dans  
la rue de la Ferronnerie..... Quand  
tous les quatorzièmes jours de chaque  
mois seroient marqués par des évé-  
nemens aussi prospères que celui de  
Juillet 1789, la joie qu'ils nous ins-  
pireroient seroit toujours empoisonnée  
par le souvenir historique de ce roi  
citoyen, victime, ainsi que le père  
Quesnel, d'une société criminelle-  
ment ambitieuse. Nos regrets cepen-  
dant doivent devenir moins sensibles  
sous le règne d'un monarque chéri,  
qui reproduit, avec plus d'éclat en-  
core, les vertus du grand Henri, sa  
justice & sa popularité.



## P E N S I O N S.

Le tome premier de l'état nominatif des pensions sur le trésor royal, imprimé par ordre de l'Assemblée Nationale, a été distribué hier. On croit qu'il formera six volumes grand *in-8°*. petit caractère ; mais nous pouvons assurer que c'est un ouvrage d'or. Cet état sera partagé en sept divisions.

La première comprendra toutes les pensions de vingt mille livres & au-dessus.

La seconde, les pensions depuis huit mille livres jusqu'à vingt mille livres exclusivement.

La troisième, les pensions depuis

deux mille quatre cents livres jusqu'à huit mille livres.

La quatrième , les pensions depuis dix-huit cents livres jusqu'à deux mille quatre cents livres.

La cinquième , les pensions depuis douze cents livres jusqu'à dix-huit cents livres.

Enfin la division de celles de six cents & au-dessous , sera l'objet de la septième & dernière classe.

Cette première livraifon , celle des pensions de vingt mille livres & au-dessus , contient 34 pag. in-8°. Le nombre des pensionnés est de 86 ; & le total des sommes de 2,895,623 livres. La plupart de ces pensions sont des héritages , & tout est si bien prévu , que les frères , les sœurs , les enfans ,

les petits enfans, en auront un jour leur part.

Presque tous ces pensionnés ont obtenu ces récompenses pour avoir bien voulu se charger de places honorables & lucratives, dans lesquelles ils ont fait une immense fortune. On y distingue cependant des hommes qui ont été très-utiles, & dont les talents & les services n'ont pu être trop payés. Tels sont M. Bertin, 69,000 livres ; M. de Broglie, ce grand généralissime de 24 heures, 70,000 livres ; le Marquis de Polignac, 24,000 livres ; le duc du même nom, 80,000 livres ; le duc de Coigny, 50,750 livres ; Hue de Miromesnil, 67080 ; l'aimable & innocent Calonne, 42,853 livres ; Phonnête le Noir, 47,500 livres, l'illustre Tonnellier, baron de

Breteuil, 91,729 liv. ; le héros Montbarrey , 64,000 livres ; & le rusé Sartine , ce grand général des espions , 86,720 livres.

---



---

P O R T R A I T  
DE M. DE LA FAYETTE.

---

M. DE LA FAYETTE a exercé son épée & son ame en Amérique. Washington & Franklin semblent avoir trempé son esprit dans le leur. Il n'a jamais fait une faute dans les circonstances les plus embarrassantes , ni manqué une occasion dans les temps favorables. Il a cette intrépidité calme que le tumulte ne déconcerte point , &

qui pacifie le tumulte. Tant qu'il se montrera au peuple, on soulèvera en vain le peuple contre lui.

---

P O R T R A I T  
D E M. B A I L L I

---

M. B A I L L I, sans apprentissage, est devenu un homme d'Etat. Il a ce sens supérieur qui est toujours à sa place dans les positions même les plus neuves. Il est un de ces hommes rares, qui s'élèvent & qui se soutiennent par eux-mêmes. Son génie *disponible* s'étend aux plus vastes objets, & se plie aux convenances les plus justes,



---

LA NATURE  
ET  
LES TROIS ORDRES;

---

*Fable, en 1789.*

NATURE avoit fixé son domicile  
Près de ces lieux par le Suisse habités,  
Où, méprisant le faste des cités,  
Le sage vit libre, heureux & tranquille.  
C'est là qu'on vit ( chose rare à la ville,  
Et sans exemple à la cour de nos rois )  
Travail, richesse, industrie, innocence,  
Vivant unis sous l'empire des lois.  
Désir lui prit de voyager en France ;  
En ce lieu-là l'on n'est pas si bourgeois.  
Sur son chemin, force gens d'importance  
Se présentoient ; trois fixèrent ses yeux :  
L'un, gras à lard, satisfait, radieux,

E

Enorgueilli d'une oisive opulence,  
 Se prélassoit ; le second , dédaigneux ,  
 Fraternisoit avec son éminence .  
 Vantoit son nom , & citoit ses ayeux .  
 Près d'eux un tiers d'une humble posture ,  
 Suoit , souffroit , travailloit pour tous deux ;  
 Il atteignoit à peine à leur ceinture !  
 « Madame , hélas ! dit l'ouvrier honteux ,  
 » Ayez pitié d'un pauvre souffreteux ;  
 » Je suis leur frère , & par mésaventure  
 » Suis né petit , & par-tout malheureux . »  
 — *Eh ! mon ami ,* lui dit dame Nature ,  
*Tiens-toi debout , tu seras grand comme eux .*  
 Qu'en avint-il ? Chacun fait l'aventure .



## I M P R O M P T U

*Fait le 12 Novembre , par M. S\*\*\* ,  
au sortir de l'Assemblée nationale.*

## LE REQUIEM 'ÆTERNAM

## DU CLERGÉ.

QUE cette journée opportune ,  
Qui des créanciers de l'état ,  
Assure à jamais la fortune ,  
Brille d'un singulier éclat !

Le fatal décret se prononce  
Au palais de l'Archevêché ,  
Et le président qui l'annonce  
Est un avocat du clergé .

Cette œuvre salutaire & pie  
Adviert le jour des Trépassés ,

Et ce moment de gloire expie  
Dix siècles de péchés passés.

Pour que l'éclipse fût plénière,  
La lune elle-même, ce soir,  
Eut soin d'éclipser sa lumière  
Pour mieux cacher leur désespoir.

Ainsi quand le ciel & la terre  
Confirment ces heureux décrets,  
Ne craignons plus ni faim, ni guerre,  
Et ne songeons qu'à vivre en paix.



## DITHYRAMBE

S U R

## L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Toujours battus des yents, assiégés par l'orage,  
 Durant la sombre nuit les François égarés,

Courant de naufrage en naufrage,

Perdoient les droits les plus sacrés.

Par le choc éternel des intérêts contraires,  
 Des préjugés rivaux & des loix arbitraires,  
 Le sein de notre empire est encore agité :

Mais, vainqueur des noires tempêtes,

Bientôt ya briller sur nos têtes

Le jour de la Justice & de la Liberté.



Aux généreux accords ma lyre accoutumée,  
 Frémit de son repos, & volant sous mes doigts

D'un zèle héroïque animée ;  
Brûle de s'unir à ma voix.

Vous tous, ô mes rivaux amans de l'harmonie,  
La Liberté si noble, & si chère au génie,  
Auroit-elle pour vous des charmes impuissans ?  
Dans ces fêtes patriotiques,  
Pourquoi suspendre vos cantiques ?  
Qui réservez-vous vos immortels accents ?



Si l'on doit caresser l'audace & l'insolence,  
Des idoles de cour chanter les vils succès,  
O muses, gardez le silence,  
Taisez-vous, lyre des Français.

Éloignons tous ces grands de nos divins mystères,  
Assez d'autres sans nous seront leurs tributaires,  
Qu'ils méritent l'éloge avant de l'obtenir,  
Et n'allons point, flatteurs sinistres,  
Valets des rois & des ministres,  
Déshonorer nos chants devant tout l'avenir.



O vous ! qui détestez l'orgueil & la basseſſe,  
Du nom de Liberté remplissez vos écrits ;

Enseignez, éclairez sans cesse  
Un peuple de la gloire épris.

Anéanti longtems, sans droits, sans équilibre,  
Qu'il comprenne à la fin ce que c'est qu'être libre;  
De l'erreur, des abus, foyez, foyez vainqueurs:

Qu'aux jeux sacrés de Melpomène,  
Les traits de la grandeur humaine  
Courent en vers brulans s'imprimer dans les cœurs;



Ah! faut-il voir encor dans les tems où nous sommes  
Sous des chefs orgueilleux, des peuples sans fierté?

L'esclavage détruit les hommes;  
Ils sont grands par la Liberté.

Mais si quelque Français, âme impure & flétrie,  
Méprise ton saint nom, vierge de la Patrie,  
Qu'il vive dans l'opprobre, & meure abandonné;

Et que la cendre du perfide,  
Comme une cendre parricide,  
Répandé au gré des vents un air empoisonné.



Ton aspect réjouit le mont le plus sauvage;  
Au milieu des rochers enfante les moissons;

Par toi, le plus affreux rivage  
 Rit environné de glaçons.  
 L'immortelle nature à ta voix est soumise ;  
 Par toi, le jour pesant qui luit sur la Tamise,  
 Éclaire un peuple heureux, actif, intelligent ;  
 Sans toi, Divinité chérie,  
 Le beau climat de l'Hespérie,  
 Sous d'opulens rayons offre un sol indigent.



Le fils du grand Pepin, roi plus grand que son père,  
 Des droits abolis fut le restaurateur ;  
 Sous le gouvernement prospère  
 D'un conquérant législateur,  
 On vit aux champs de Mai s'assembler nos ancêtres ;  
 On vit le Peuple franc, ses Nobles & ses Prêtres,  
 Tous enfans de l'Etat & son commun soutien ;  
 Et le roi de l'Europe entière,  
 Plein de leur âme libre & fiere,  
 N'étoit, au milieu d'eux, qu'un premier citoyen.



Mais bientôt à la force unissant l'artifice,  
 De ce roi fortuné les enfans malheureux

Laissèrent tomber l'édifice  
 Construit par ses soins généreux ;  
 Le glaive & l'encensoir, rivaux du diadème,  
 Partageoient avec lui la puissance suprême ;  
 Le peuple fut contraint d'humilier son front :  
 Ramper devint sa seule étude ;  
 Et de sa triple servitude,  
 La Nation perdue osa chérir l'affront.



Tombe le souvenir de ces tems sacrilèges !  
 Tombe de nos tyrans la vile ambition !  
 Fuyez, injustes privilèges,  
 Droits fondés sur l'oppression !  
 Fuyez, disparaïssez des cités de la France,  
 Antiques préjugés des siècles d'ignorance,  
 Qui, loin de la vertu, supposiez la grandeur !  
 Périsse l'orgueil despotique,  
 Qui, de la majesté publique,  
 A si longtems noirci l'immortelle splendeur !



Les sublimes vertus & les dons du génie,  
 Sur des mortels choisis versés à pleines mains,

Par une distance infinie  
 Les ont séparés des humains.  
 L'existence ordinaire est de quelques journées ;  
 Ces favoris du ciel ont d'autres destinées ;  
 Ils vivent consacrés à l'immortalité ;  
 Et leur éloquence enflammée ,  
 Soutien de la terre opprimée ,  
 Réclame , au nom de tous , la sainte égalité .



Mais d'autres , étalant les trésors , la naissance ;  
 D'autres , se nourrissant d'un imbécille orgueil ,  
 A leurs fils léguant la puissance ,  
 Vont trouver la honte au cercueil .  
 Des superstitions ministres fanatiques ,  
 Du trône usurpateur , complices despotiques ;  
 Brigands toujours vendus aux brigands couronnés ;  
 Ils voudroient retenir la terre  
 Dans l'esclavage héréditaire  
 Où dormirent longtems les peuples enchaînés .



Courage , éveillez-vous , citoyens de la France ;  
 Ne vous flétrissez point aux yeux de l'univers ;

Mettez en vous votre espérance ;

Connoissez & brisez vos fers.

N'imitez point, Français, ni vos foibles ancêtres,

Qui trahissant le peuple, & lui croyant des maîtres,

De l'auguste Nature ont ignoré la voix ;

Ni le délire frénétique

De ce peuple de la Baltique,

Par un choix solemnel esclave de ses rois.



Asservis comme nous, comme nous d'âge en âge ;

Sous un sceptre insolent les Anglais abattus,

N'avoient qu'un stérile courage

Et d'insuffisantes vertus.

Leurs destins ont voulu qu'un monarque imbécille

Au sein de nos remparts vînt chercher un asyle ;

La Nation quittée a reconquis ses droits ;

Et déjà, depuis cent années,

Dans ses campagnes fortunées,

L'abondance a fleuri sous l'ombrage des lois.



O Francklin ! Washington, grands compagnons de gloire,

O vous ! à qui la Grèce eût dressé des autels ;

Vous, à qui la sévère Histoire  
 Païra des tributs immortels,  
 Je ne m'enivre point d'un espoir chimérique ;  
 La Liberté qui luit aux champs de l'Amérique  
 Éclaira près de vous les regards des Français ;  
 Et bientôt des récits fidèles  
 Vont annoncer à nos modèles  
 Les fruits de leur exemple, & nos heureux succès.



Le Russe & l'Ottoman, l'Afrique plus grossière,  
 Presque tous les humains sous le joug abrutis,  
 Au sein d'une antique poussière  
 Baissent leurs fronts anéantis.  
 Tout sera libre un jour : un jour la tyrannie,  
 Sans appui, sans états, de l'univers bannie,  
 Ne verra plus le sang cimenter ses autels ;  
 Et des vertus mère féconde,  
 La Liberté, reine du monde,  
 Va, sous d'égales loix, rassembler les mortels.



Où donc est ce pouvoir grossi par tant de crimes ?  
 Où donc est, diront-ils, ce monstre audacieux ?  
 Ses

Ses pieds touchoient aux noirs abîmes;

Son front se perdoit dans les cieux.

Il osoit commander : les peuples en silence,

De ses décrets impurs adoroient l'insolence;

Le monde étoit aux fers : le monde est délivré;

Et l'auteur de son esclavage,

Vomi par l'infenal rivage,

Dans le fond des enfers est à jamais rentré;



COPIE DE LA LETTRE  
 ÉCRITE A M. BAILLI,  
*Par MM. les officiers municipaux du  
 Comité permanent de Senlis, ce 13  
 Décembre 1789.*

M O N S I E U R ,

Nous nous empressons de vous informer d'un événement affreux, arrivé tout-à-l'heure dans notre ville. Ce jour étoit fixé pour la bénédiction des drapeaux: tous les corps étoient invités & s'étoient rendus à l'hôtel-de-ville. Au moment où la troupe défiloit, plusieurs coups de fusils sont partis d'une croisée voisine, ont tué ou blessé autant de citoyens. Les ordres

ont été donnés sur-le-champ pour enfoncer la maison & s'assurer des auteurs de cet assassinat. Après des peines inutiles pour parvenir à la chambre d'où étoient partis les coups de fusils ; comme on essayoit de briser les portes, la maison a sauté en l'air, par l'effet d'une mine préparée, à ce que l'on croit, plusieurs jours d'avance. Il paraît que cet événement est l'effet d'une vengeance particulière d'un sieur Billon, horloger, qui s'étoit présente quelque temps auparavant, pour être admis dans le corps de l'arquebuse, & avoit été refusé. Ce malheureux a été enseveli sous les ruines, & nous n'avons jusqu'à présent aucun vestige de complot ; mais au moyen des précautions que nous avons prises de placer des corps-de-garde à toutes les

issues, & d'interroger, à mesure qu'elles se présenteront, toutes les personnes qui se trouveront avoir quelque liaison prochaine ou éloignée avec l'auteur du crime, nous espérons mettre la justice à portée d'en poursuivre la vengeance.

Nous avons cru, Monsieur, devoir avoir l'honneur de vous faire ce récit pour prévenir toutes les impressions défavorables que, dans un temps aussi orageux, quelque version peu exacte pourroit donner contre les habitans de cette municipalité. L'événement qui met toute notre ville en deuil, n'est que l'effet du ressentiment d'un scélérat.

De nouveaux détails, qui nous parviennent en ce moment, ajoutent à l'atrocité du fait. Le malheureux mo-

teur de cette scène sanglante a attendu sûrement que sa maison fût pleine, pour immoler à la fois plus de victimes. Quarante personnes au moins sont tuées ou blessées ; il nous est impossible de vous en donner une énumération exacte. Plusieurs sont encore sous les décombres, d'où on les retire pour la plupart en lambeaux.

Nous sommes, &c.

Les membres composant le comité permanent de la ville de Senlis. DES-LANDES, président. BOUCHER D'ARGIS DE GUILLEVILLE, par l'absence du secrétaire.



## L E T T R E

DE M. L'ABBÉ FAUCHE T.

17 Auguste 1789.

UN prédicateur s'est cru obligé hier, en prêchant la fête patronale à *Saint-Roch*, de contredire, avec l'accent du courroux, l'hommage que j'ai rendu à la philosophie dans mon Discours sur la LIBERTÉ FRANÇOISE.

Il est vrai que j'ai osé prononcer dans la chaire de vérité ces propres paroles : « Il faut le dire, & très-haut, & jusques dans les temples, c'est la philosophie qui a ressuscité la nature ! c'est elle qui a recréé l'esprit humain & donné un cœur à la société ». Je suis fâché que ce Monsieur en soit

scandalisé, & cherche à propager son scandale dans une grande église où l'on est en possession de m'entendre avec édification & bienveillance. Il me permettra de lui dire ce que j'ai déjà dit au public, que je ne confonds point la philosophie avec l'incréduilité, encore moins avec l'impiété. La philosophie prise en bonne part & d'une manière absolue, s'occupe à déterminer les devoirs de l'homme & ses droits dans l'ordre naturel & social. Je répéterai donc, n'en déplaise à ce prédicateur, & à tous ceux qui ont le même zèle, que cette philosophie est la bienfaitrice du genre humain, & que la France lui doit sa liberté.

Il peut dire avec autant de violence qu'il lui plaira, & JUSQUES SUR LES TOITS (c'est son expression) que ja-

religion seule a produit la révolution qui nous rend libres. Cette erreur est si manifeste, que ce n'est pas la peine de la combattre.

Depuis treize siècles, la religion que la France professe y est dominante, & la liberté françoise n'existe que depuis un mois. C'est la Providence, sans doute, qui a combiné, amené, produit cet événement; mais la Providence appartient à toutes les religions, & par toute la terre la philosophie l'adore. La philosophie elle-même a été l'instrument dont la providence s'est servie pour ce prodige. C'est elle qui a jetté les idées de liberté dans les ames, échauffé les cœurs & animé les courages. Une des meilleures preuves de la vérité de notre religion, c'est qu'elle

consacre les idées , approuve les réclamations , & bénit les efforts des peuples contre l'oppression.

Voilà comment la philosophie & la religion s'embrassent , parce que la vérité est une. La discorde que les faux théologiens & les faux philosophes voudroient entretenir entre ces deux interprètes de la vérité , qui sont sœurs & amies par leur essence même , n'ayant l'une & l'autre qu'un seul objet , le bonheur des hommes , feroit le malheur de l'Univers. Il faut s'opposer à ce long délire qui tend à confondre les jugemens & à ruiner les mœurs.

Je n'ai pu , dans un discours très-rapides , que noter la gloire de la philosophie , & la marquer du sceau de la religion. Dans un ouvrage plus

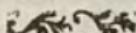
étendu intitulé : DE LA RELIGION NATIONALE , je présente sur cet objet des vues plus développées.:

J'attends de pied ferme les fanatiques. Je n'ai pas eu peur de l'artillerie de la Bastille , je ne crains pas la leur.

Quelques philosophes , dont je fais une toute autre estime que ces disputeurs théologiques , ont trouvé que je maltraitois la philosophie dans deux articles , où je calcule ces mécomptes. Je leur demande justice. Pouvois-je omettre d'établir que toutes les fois que la philosophie s'allie à l'impiété , elle se trompe & sort de sa route ?

J'ai dit aussi que les philosophes , flatteurs des tyrans , étoient les plus lâches & les plus mauvais des citoyens. Mais est-il en ce moment un philosophe en France qui veuille prendre

cette injurieuse vérité pour Lui? On ne peut nier qu'il n'y ait eu quelques *Aristippes* parmi les philosophes: grace au ciel, il n'y en aura plus. j'espère qu'à leur tour les fanatiques vont disparaître. Le despotisme n'aura plus de support. La religion, institutrice de la véritable fraternité, sera aimée de la philosophie, qui ne rejettéra point la sanction du ciel pour le bonheur du monde, & la philosophie, mère de la vraie liberté, sera aimée de la religion qui consacrera ses bienfaits.



## PORTRAIT

DE M. BAILLI.

LA gloire va chercher le citoyen laborieux au sein de sa modeste demeure, pour l'élever aux grandeurs dont il est digne. Vous en avez un exemple dans le magistrat qui est aujourd'hui le chef de notre municipalité. Ses talens avoient amassé sur sa tête tous les trophées littéraires, & il ne s'en étoit point enorgueilli ; il cherchoit à se soustraire à l'éclat de sa réputation, avec autant de soin que les hommes superbes en mettent à surprendre de la célébrité. Mais on connoissoit son zèle, ses hautes qualités & ses lumières. Le vœu de ses concitoyens

Penlèvre à ces tranquilles occupations  
 lui remet , avec confiance , les inté-  
 rêts de l'Etat. Vainement cherche-t-il  
 à repousser un honneur qu'il s'obstine  
 à ne point mériter. Il avoit porté dans  
 les ames une conviction de ses connois-  
 sances & de sa probité , qu'il lui étoit  
 impossible de détruire. On insiste , &  
 il cède à l'empressement général , bien  
 plus pour prouver son dévouement à  
 la nation , à la patrie , que pour s'ho-  
 norer d'un titre qu'il n'ambitionnoit  
 pas. C'est-là que l'attendoit la gloire ,  
 c'est-là qu'elle le charge d'une mission  
 aussi embarrassante que périlleuse ,  
 qu'elle le rend l'organe , le défenseur  
 de la liberté mourante , de la liberté  
 faisant les derniers efforts pour échap-  
 per à ses bourreaux ; c'est-là qu'il mon-  
 tre , qu'il développe toute son ame ,

qu'il ajoute à la grande idée qu'on a déjà conçue de son cœur , de son génie ; enfin que de l'acclamation unanime de ses concitoyens , dont il a maintenu , défendu & restauré les droits , il est revêtu d'un titre que l'on recrée exprès pour sa personne , & qui doit attacher à son nom un lustre aussi immortel qu'il s'est rendu , dans tous les temps , respectable par la franchise de ses vertus.



P O R T R A I T

DE M. DE LA FAYETTE.

AMOUR PATRIOTIQUE ! flamme vivifiante & pure , source féconde de toutes les grandes actions ! c'est toi qui as conduit dans les champs de la victoire ce jeune héros , à qui la confiance & l'admiration publiques ont transmis le soin de veiller à la sécurité , sur les jours des habitans de la capitale. C'est toi qui portas dans son cœur le désir d'illustrer le nom françois , en embrassant la cause de l'humanité dans ces contrées aujourd'hui libres & heureuses , alors désolées & gémissantes sous les agitations tyranniques de l'ambition aveugle & de la cupidité sordide ; c'est

toi qui as soutenu son infatigable confiance au sein des périls toujours renaiſſans , qui l'as mené au terme de ses glorieux travaux , & qui l'as fait rentrer au sein de sa patrie , couvert des lauriers qu'il n'avoit cueillis que pour elle. Après tous les miracles que tu as opérés en notre faveur , pourrions-nous ne pas céder à la noble impulsion que tu veux donner à nos ames , & quand nos vertus publiques & particulières peuvent te devoir le plus glorieux effor , quand tu peux réformer nos mœurs , les épurer , consommer les pénibles opérations des loix , nous déclarerions-nous , par une foibleſſe condamnable , indignes de tous les bienfaits dont tu veux nous combler ?



---

 P O R T R A I T  
 D E M. N E C K E R.

DANS ce temps, il seroit lâche & honteux de descendre ; mais il sera glorieux d'atteindre les grandes places, parce qu'elles ne seront que le prix du vrai mérite. En prononçant ce dernier mot, je sens le mouvement de ma pensée qui m'entraîne vers le MINISTRE IMMORTEL, que ses travaux & son irréprochable probité ont rendus le génie tutélaire de la France. S'il existe une preuve frappante de ce que peuvent les vertus pour la renommée, les mœurs pour l'estime, les talens pour l'élévation ; c'est en lui particulièrement qu'il faut la distinguer. Ce

qu'on doit remarquer sur-tout dans son ame, c'est un dévouement absolu à la splendeur du Royaume, dont il n'étoit que l'enfant adoptif, & dont il est devenu le second père. Tous les genres de gloire lui étoient donc réservés, puisqu'il étoit destiné à devenir, pour les françois même, un modèle de désintéressement & de patriotisme.



---

# PRÉDICTION

## DE VOLTAIRE.

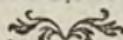
*Du 2 Avril 1764.*

Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution, qui arrivera immanquablement, & dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin.

Les françois arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent.

La lumière s'est tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion; & alors ce sera un beau tapage.

Les jeunes gens sont bienheureux, il verront de belles choses.



## P R É C I S

*De la Révolution de Toulon , ou Détails certains sur la grande affaire de cette ville.*

UN officier du régiment de Dauphiné ayant à son chapeau une énorme *co-carde noire* , liée avec une faveur imperceptible , bleue , rouge & blanche , est arrêté par un soldat de la garde nationale ; il l'insulte ; tous les deux se couchent en joue. On accourt ; l'officier est arrêté. Si l'on avoit suivi la rigueur des ordonnances , son imprudence lui auroit coûté cher ; mais son corps intercéda pour lui , & la garde nationale demanda & obtint sa grâce ; il sortit de la grosse tour , où on le tenoit enfermé.

Vingt-sept bas-officiers, qui avoient déclaré ne vouloir obéir qu'au roi & à leurs chefs, sans avoir égard au nouveau serment, annoncèrent combien cette obligation de porter la cocarde nationale les impatientoit, & se plaignirent de l'inquisition de la garde nationale à cet objet.

On espéroit probablement beaucoup de l'exemple de ces bas-officiers sur les autres troupes de Toulon, & peut-être sur toutes celles du royaume.

Les ouvriers de la marine arborent alors la cocarde. M. d'Albert de Rioms voulut les en empêcher, sous prétexte que ce nouveau devoir gêneroit leur service. Ils répondirent qu'avant d'être ouvriers ils étoient citoyens, & que tout le monde devoit se faire gloire de porter la cocarde

*nationale, dont le chapeau même du roi est décoré.*

Quelques jours après, M. d'Albert faisoit un prétexte pour chasser deux maîtres d'équipages, qui paroifsoient avoir entraîné les ouvriers dans cette démarche. La milice nationale fut en députation pour obtenir leur liberté, que M. d'Albert refusa obstinément, en se servant, même en parlant de la garde nationale, d'expressions indécentes. Alors le peuple accourut en foule. M. de Saint-Julien prit le chapeau d'un garde national & le jeta à dix pas : on se jeta sur lui, & il blessa une personne à la main ; mais on faisoit son épée, on jeta le pomeau sur le balcon de l'hôtel, & lui fut foulé aux pieds & laissé pour mort.

M. de Broves sortit sur la place avec

200 soldats de marine, auxquels il distribua vingt cartouches; il cria à ses soldats, *feu*, quoique le peuple & la garde nationale fussent sans armes. MM. d'Albert, du Castelet & Duvillage crièrent du haut du balcon, *feu, feu*. Mais les soldats jettèrent leurs armes: on entra alors dans l'hôtel pour se faire des chefs; la milice nationale fit jurer au peuple de respecter leur vie, & ce serment a été prononcé & observé. On les arrêta tous. M. du Castelet fut trouvé caché dans un tuyau de cheminée. M. Gautier, constructeur, s'étoit sauvé déguisé en marmiton.

Tels sont les détails consignés dans plusieurs lettres signées, & de gens connus.

Cette affaire est d'autant plus malheureuse, que M. d'Albert de Rioms

est un officier digne d'estime par sa bravoure & par son humanité, que ses bienfaits ne cessent jamais d'aller chercher l'infortune ; mais trop accoutumé à l'ancien régime, il ne peut se faire au nouveau, & toutes les lettres l'appellent *citoyen novice*.

Où en seroit-on, si les soldats eussent tiré ? Qui auroit pu calmer les fureurs d'un peuple justement irrité sous un climat si brûlant ?

Depuis que cette affaire a éclaté, on a répandu avec profusion dans le public, des écrits dans lesquels on cherche à justifier la conduite des officiers.

Mais le procès-verbal arrive, ainsi que l'annonce une lettre reçue hier par MM. les députés de la garde nationale de Toulon. Nous nous empressons de la publier.

## LETTRE

*Adressée à MM. les députés de la garde nationale de Toulon.*

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

Il s'est passé des événemens extraordinaire depuis notre départ. Les détails que vous devez avoir reçus ne signifient rien auprès de tout ce dont nous venons d'être témoins. L'enrôlement des ouvriers de l'Arsenal a porté les chefs de la marine aux plus cruels excès. Nous ne pouvons pas, par lettre, vous rendre un compte circonstancié. En attendant que nous puissions vous adresser copie des procès-verbaux & autres pièces qui ont été dressés relativement aux malheurs dont la ville a été menacée, ce que nous ferons.

incessamment, nous nous bornons à vous dire en abrégé, que tout annonce qu'on avoit machiné le massacre des citoyens. On en est venu au point d'ordonner aux troupes de la marine de faire feu sur le peuple qui les entouroit sur le champ de bataille. Heureusement que ces troupes n'ont pas démenti leur patriotisme; elles ont mis bas leurs armes. Les chefs accusés par la voix publique, sont MM. d'Albert, du Castelet, de Bonneval, Duvillage, de Broyes, Saint-Julien, Gautier, Broquier, aide-major d'une division. Ils ont tous été traduits dans les prisons royales du palais, où ils ont tous été détenus, à l'exception de MM. de Bonneval & Saint-Julien, qui sont blessés, & qu'on a traduits à l'hôpital de la marine, & de M. Gautier,

qui est parvenu à s'évader de l'hôtel de la marine, où les autres ont été saisis. La garde nationale veille à la détention de ces illustres criminels. M. d'André, commissaire du roi, s'est rendu ici, à l'invitation de toute la ville. On ne cesse de travailler à l'instruction du procès. Le Conseil de ville, le comité permanent, continuellement assemblés, s'occupent de cette affaire, dont nous vous apprendrons la suite par le prochain courrier. Nous n'avons que le temps de vous réitérer l'assurance d'un parfait & inviolable attachement, avec lequel nous sommes,

Messieurs & chers camarades,

*Tous les officiers de la garde  
nationale de Toulon.*

Ce 3 Décembre 1789.

## EXTRAIT

## DE LA DÉLIBÉRATION

Prise par le Conseil Municipal & permanent  
de la Communauté de Toulon, le 7 Décembre 1789, sous la présence & autorisation de M. d'André, membre de l'Assemblée nationale, & commissaire du Roi en Provence.

Oui la lecture des recherches faites par le comité nommé par la délibération du 3 du courant, des procès-verbaux & des pièces jointes.

L'Assemblée considérant que la ville de Toulon eût joui, depuis l'émotion populaire du 23 Mars dernier, d'une parfaite tranquillité,

Si M. le comte d'Albert, moins ja-

loux de l'autorité de sa place, n'avoit voulu s'en servir pour défendre aux gens de l'Arsenal d'y entrer avec la cocarde nationale, & qu'il fut ensuite obligé de permettre & de faire lui-même;

Si, connoissant les inquiétudes & la commotion que la présence des troupes étrangères causeroit, il n'auroit point demandé un bataillon suisse pour la garde de l'arsenal; comme si les gens que cet atelier formidable entretient & nourrit, & si les troupes de terre & de mer, & tous les habitans en général n'étoient pas les plus fidèles gardiens de ce précieux dépôt.

S'il n'avoit pas épousé la querelle d'un officier d'infanterie, qui n'étoit point sous ses ordres, & qui, non content d'avoir mis à son chapeau une

grande & large cocarde noire , s'étoit porté contre un brigadier & une sentinelle de la garde nationale à la menace la plus terrible.

Si , à cette occasion , on n'avoit constraint les bas-officiers de la marine à signer & à porter aux sieurs Maire & Consuls une déclaration qui sembloit être le signal de la rupture de l'union & de la concorde qui règne heureusement entre la garde nationale & les troupes de terre & de mer.

Que néanmoins le public rendoit justice aux vertus guerrières de M. le comte d'Albert ; & sensible autant qu'il doit l'être aux actes de bienfaisance qui émanoient de lui depuis quelque tems , aimoit à penser qu'il suivoit bien moins l'impulsion de son âme , que celle des conseils imprudens & perfides.

Mais considérant en outre l'affreuse journée du premier du courant, aménée & par les causes qui ont déterminé la députation de MM. Raimond, Jourdan & Mallard, à Paris, & par la défense faite par M. d'Albert aux gens de l'Arsenal, de porter le pouf (l'aigrette) & de s'incorporer dans la garde nationale, comme si la qualité d'ouvrier de l'Arsenal étoit incompatible avec celle de bon citoyen, & enfin par l'expulsion de deux ouvriers pour une telle cause.

Les préparatifs & les précautions dont cette triste journée avoit été précédée, les ordres données la veille aux troupes de marine, les cartouches qui leur avoient été distribuées, leur rassemblement au champ de bataille à l'insu & contre le vœu de la

Municipalité ; les circonstances , & tous les faits consignés dans les procès-verbaux , les dépositions & les pièces mises sous les yeux du Conseil , & qui présentent une violation du décret de l'Assemblée nationale du 10 Août dernier , & du serment solennel qui en fut la suite .

Il résulte irrévocablement qu'il importe à la sûreté publique de mettre incessamment sous les yeux de l'Assemblée nationale tous ces événemens , *leurs causes* & leurs circonstances , à l'effet de quoi a été *unanimement* délibéré , que par un courrier extraordinaire , il sera porté à l'Assemblée nationale les mémoires , procès-verbaux , dépositions & autres pièces servant à charge & à décharge , pour que l'auguste Assemblée des Re-

présentans de la nation fasse connoître à la communauté de Toulon ce qu'elle doit faire dans de telles circonstances ; & jusqu'alors le Conseil déclare que MM. d'Albert, du Castelet, Devil-lages, de Broves, de Bonneval & Broquier, arrêtés à la clamour publique, & détenus *dans les chambres des Magistrats* du palais de justice, y demeureront sous la sauve-garde de la Nation & de la Loi, & seront traités avec l'humanité & les égards qui leur sont dus.

Ayant été à cet égard délibéré, que conformément à l'article IX des décrets de l'Assemblée nationale, portant déclaration des droits de l'homme, toute rigueur qui ne seroit pas absolument nécessaire pour être assuré de leur personne, seroit réprimée.

Et sera l'extrait de la présente  
jointe à l'envoi des pièces, & ont la  
délibération signé à l'original.

Collationné, *Bouyou*, Notaire-  
Greffier.



## V A R I É T É S.

PLUSIEURS femmes, pendant le siége de la Bastille, faisoient sortir leurs maris de leurs maisons, & les encourageoient en leur disant; « Marche donc, lâche, marche donc, c'est pour le Roi & la Patrie. » On en a vu une se saisir du fusil de son mari, & monter la garde à sa place pendant qu'il risquoit sa vie avec les autres citoyens. O courageuse Jeanne d'Arc ! ô immortelle Hachette de Beauvais ! avez-vous montré plus de grandeur d'âme, de courage & de patriotisme ?

---

Le plus beau jour de la monarchie françoise est, sans contredit, celui où

Le Roi Louis XVI est venu à l'Hôtel-de-ville de Paris prononcer ces paroles adorables : *mon peuple peut toujours compter sur mon amour* ; & la plus belle phrase de la langue est celle que lui adressa le vertueux M. Bailly en lui présentant les clefs de la ville : « Sire, j'apporte à votre majesté les clefs de la bonne ville de Paris ; ce sont les mêmes qui ont été présentées à Henri IV. Il avoit reconquis son peuple ; ici, c'est le peuple qui a reconquis son Roi. »



---

---

PIÈCES DÉTACHÉES.

---

---

LA PRISE  
DES ANNONCIADES.

PAR

M, LE C<sup>TE</sup>. C....S DE L....H.

ЛІНІОЛІДА. 250. 19  
ЛІНІОЛІДА. 250. 19  
ЛІНІОЛІДА. 250. 19  
ЛІНІОЛІДА. 250. 19

## L E T T R E

De madame la vicomtesse de \*\*\*, à

M. le marquis de \*\*\*.

Paris, le 10 Novembre 1789:

J'ASSISTAI hier à une lecture à  
 Vous bâilliez, Marquis ! Un moment :  
 Ce n'étoit pas un auteur. Ce n'étoit  
 pas une tragédie. — Qu'étoit-ce  
 donc ? Bien pis encore en apparence,  
 bien moins en réalité. C'étoit un  
 poème épique : mais un poème en  
 qui le comique l'emportoit sur l'hé-  
 roïque, ce qui en diminuoit prodigieusement l'ennui. — Ecoutez le  
 récit de ma soirée.

A 2

La scène se passoit chez une présidente. La société étoit peu nombreuse. J'en connoissois tous les personnages ; à la réserve d'un petit homme, vêtu de gris, en frac, en queue, les yeux vifs, le ton modeste, souriant quelquefois & parlant fort peu.

On ne joua point. On causa. Quand le souper fut fini, & que chacun eut repris sa place, eh bien, *M. l'Abbé*, dit la présidente au petit homme vêtu de gris, *m'avez-vous tenu parole ? M'avez-vous apporté votre poème ?* Je levai les yeux. Le mot d'Abbé me fit rire. Celui de poème me fit peur ; mais il faut être polie. Je me résignai à entendre *M. l'Abbé*.

*M. l'Abbé* lut son poème avec

grace & avec feu. M. l'Abbé me plut beaucoup. Sans doute que je lui plus aussi : car il consentit à me prêter son manuscrit, sous la seule condition de ne pas tout copier & de ne rien faire imprimer. — Je vais, Marquis, vous en faire une espèce d'extrait. S'il vous amuse un quart d'heure, je serai payée du temps que j'y aurai passé.

Le titre du Poème est *la prise des Annonciades*. Le Héros est C. . . . s de L. . . . h. La scène est dans la rue Culture Sainte-Catherine.

Il n'est pas que vous n'ayez entendu parler de la ridicule aventure des Filles-bleues. ( C'est ainsi que se nomme vulgairement le couvent des *Annonciades* ). Le bruit s'étant répandu que l'on ayoit vu un homme

s'y glisser, sur la brune, avec des papiers sous le bras, la rumeur fut grande. — *Quel est cet homme ? Quels sont ces papiers ? — L'Abbesse des Annonciades ! — La sœur de M. Barentin ! — Si son frère étoit caché chez elle ! — Il y est, le fait est sûr.* — On n'imagine pas même d'en douter.

*Le Comité des Recherches, ce tribunal terrible est convoqué. On y décide que visite sera faite chez les Filles-Bleues dans la nuit suivante. Quatre cents hommes de la Garde-Nationale sont commandés. C....s de L....h est désigné pour leur Général. D'auguste Législateur, il consent à devenir humble chef des Sbirres : il marche. Il attaque, il escalade, ne trouve rien, se re-*

*tire sans avoir perdu un seul homme*  
 & va reprendre sa place à l'Assem-  
 blée Nationale.

Quoi, dites - vous, on ne trouve  
 rien ! — Pardonnez-moi. On trouve  
 un vieux jardinier ( c'étoit l'*Aris-  
 tocrate* que l'on avoit vu entrer sur  
 la brune ) on trouve quelques pro-  
 visions enveloppées de papier , ( c'é-  
 toit ce qu'on lui avoit vu rapporter . )  
 Mais le couvent est fouillé , les Re-  
 ligieuses le sont aussi ; quelques-unes  
 même assez indécentement . — Quant  
 à M. Barentin , on ne trouve de  
 lui qu'un petit nombre de lettres va-  
 gues , auxquelles on ne manque pas  
 d'attacher une grande importance .  
 Quelques observateurs trouverent le  
 lendemain à C....s de L....h l'air  
 encore plus capable que de cou-  
 tume .

Telle est l'histoire : voici le poème.  
 Mon petit Abbé qui est peut-être  
 piqué, & sûrement affligé de la de-  
 struction du Clergé , mêle quelque  
 fois un peu d'amertume à ses plai-  
 santeries. Vous en allez juger par  
 mon Epitre dédicatoire.

A M. LE COMTE C.....s M..o DE  
 L.....H , ci-devant Gentilhomme  
 d'honneur de Monseigneur Comte  
 d'A....s.

MONSIEUR LE COMTE ,

Daignez recevoir avec bonté le  
 timide hommage de ma muse. Vous  
 avez dès vos plus jeunes ans obtenu  
 ceux d'un autre monde , & vous mé-  
 ritez aujourd'hui ceux de la France  
 entière. Est-il un Citoyen qui n'ait

vù avec admiration & avec reconnoissance votre noble & généreux dévouement à la chose publique, votre docilité à obéir aux moindres signes des oracles que vous vous êtes choisis dans l'Assemblée Nationale, votre zèle infatigable à poursuivre la réforme des abus ?

Eh ! quel autre que vous, M. le Comte, pouvoit nous les faire aussi bien connoître, ces abus ! Quel autre dût autant se révolter en voyant votre propre famille honteusement comblée de grâces, (a) quatre régimens distribués entre quatre frères, & les bienfaits du Roi sans cesse appliqués à relever votre maison & à assurer votre fortune ? Sans doute il étoit digne de vous de vous dénoncer vous-même & de vous offrir

*pour exemple, afin de mieux exercer l'indignation publique.*

*Depuis long-tems, M. le Comte, votre valeur nous étoit connue. Elle s'étoit déployée avec éclat, & les exploits de vos généraux, sans effacer les vôtres, ont occupé davantage les trompettes de la renommée.*

*La Nation, pour vous bien juger, avoit besoin de vous voir à la tête d'une armée. Cet heureux jour est arrivé; & la prise du couvent des Annociades, exécutée par vous en une seule nuit, pourroit être mise à côté de la prise de Troye, à peine achevée en dix ans, si vous aviez eu, comme Achille, uu Homère pour vous chanter. Je ne suis, hélas! qu'un habitué de paroisse; mais le sujet est si beau*

que je ne désespére pas de m'élever quelquefois à sa hauteur, mon zèle m'en donne la présomption: & ce zèle ne peut être égalé que par le profond respect avec lequel je suis,

*Monsieur le Comte,*

*Votre &c.*

Ne trouvez-vous pas, Marquis, qu'il y a une grande injustice à reprocher à MM. de L.... h les grâces qu'ils ont reçues de la Cour? Je me souviens qu'à votre retour de Corse, où vous aviez eu le bras cassé, vous obtîntes une réforme de Cavalerie; & cette grâce ne fit crier personne. MM. de L.... h ont fait la guerre en Amérique, & l'un d'eux même y a été blessé.

Vous venez de voir la Prose de  
mon petit Abbé ; vous allez juger  
de ses Vers.

Je chante ce héros de la garde bourgeoise ,  
Sénateur à Paris (1), général à Pontoise ,  
Qui , sans cesse à nos yeux , variant ses exploits ,  
Sait plaire , aimer , combattre , & réformer nos lois .  
L....h est son vrai nom , la France sa patrie ;  
Barnave son modèle , & Duport son génie .  
Muse , me diras-tu quelle noble fureur ,  
Dans les murs de Paris réveillant sa valeur ,  
Lui fit armer d'un fer ses mains patriotiques ;  
Lui fit livrer l'assaut à vingt nones pudiques .  
Et rival à-la-fois de Minos & de Mars ,  
S'arracher du Sénat pour voler aux hasards ?  
Louis régnoit encore.....

Que dites-vous de ce début ? n'a-  
t-il pas le défaut de dévouer en un  
moment & pour jamais le héros du  
poème au ridicule ?

Barnave est son modèle, & Duport son génie.

Il n'a donc pas même le mérite d'être un mauvais original ! On le savoit : pourquoi le dire ?

Louis régnoit encore.....

Ici l'Abbé perd un peu de vue son objet. Il veut nous conduire aux Annuciades, & il nous fait beaucoup trop longuement le tableau de la France, au moment de la convocation des Etats-Généraux. Ce morceau lui fournit l'occasion de placer plusieurs portraits qui ne sont pas sans mérite, dont le genre sérieux fait disparate avec le ton habituel du poème. Je ne vous en citerai que quelques Vers qui m'ont paru plus heureux que les autres.

B

En parlant du Roi , il dit avec au-  
tant de vérité que d'à-propos :

Prince ennemi du faste & Monarque honnête hom-  
me.

Et un peu plus loin :

On est presqu'étonné qu'il n'ait point de maîtresses ;  
On lui pardonneroit des vices , des bassesses :  
Mais ses goûts simples , bons , sont moqués , mé-  
connus ,  
Et son peuple n'est pas digne de ses vertus.

Dans le portrait de la Reine , il y  
a quelques détails agréables sans être  
fades.

Elle étoit , à vingt ans , reine , femme & jolie ;  
Son goût étoit de plaire , & son devoir d'aimer.

L'Abbé explique que ce devoir étoit  
d'aimer son peuple , & il prouve que  
la Reine l'a rempli. Mais il dépeint

Le danger de sa position, les moments d'ennui, la séduction à la fois, & la méchanceté des courtisans, que la suppression de toute étiquette a trop rapprochés de leurs maîtres; & à parodie ces vers de la Henriade qui s'appliquent à Gabrielle d'Estrees.

Contre tant de dangers, qu'eût pu faire Antoinette?  
 Comment toujours combattre, & comment toujours fuir  
 Sa jeunesse, son cœur, un trône & le plaisir!

Mais si elle commet des imprudences, par combien de bonté, d'affabilité, de bienfaisance, ne furent-elles pas compensées! Qui jamais eut recours à elle & s'en retourna mécontent? Quel malheureux essaya vainement d'intéresser sa pitié? —

Son plus grand tort fut de ne savoir  
pas refuser.

Et son plus grand malheur de trouver des ingrats,  
— Hélas ! je la connois ; elle en feroit encore,

Ce dernier vers a du mouvement  
& de la sensibilité.

Quoi qu'il en soit , continue le  
poëte , & en donnant presque quel-  
que crédit à la calomnie , elle fit de  
ses foiblesse même ressortir un grand  
caractère ;

Et la France l'a vue ,  
Au milieu des dangers , au comble des malheurs ,  
A force de courage expier ses erreurs .

Des rois , on passe naturellement aux  
ministres. Le petit abbé en distingue  
un seul ,

Ministre incorruptible ,  
Et plus homme de bien encor qu'homme d'état .

Il explique pourquoi il fut si souvent le jouet des intrigues de Cour. --

Comme il aimoit le peuple, il fut haï des grands.  
L'ennemi des abus l'étoit des courtisans.

Il tâche de le justifier de plusieurs reproches qu'il avoue n'être pas tout-à-fait sans fondement; & il lui échappe ces vers, d'une vérité profonde:  
Eh! sans tous ses défauts, eût-il eu ses vertus?

Après ce tableau, après ces portraits, après ceux encore de quelques personnages sur lesquels les circonstances ont fixé l'attention générale, après une esquisse du gouvernement municipal de Paris, après une définition très-plaisante des différentes espèces *d'aristocraties*, l'auteur arrive enfin à *la prise des Annonciades*.

Un homme hors d'haleine, se présente à l'hôtel - de - ville. Il raconte qu'il vient d'apercevoir *un aristocrate* se glisser mystérieusement le long des murs des *Filles-Bleues*, qu'il a vu ouvrir la porte, & la porte se refermer sur lui. Il est venu le dénoncer à *la nation*, & il mourra content, s'il a pu sauver *la nation*.

Effroi des représentans de la commune de Paris. — Députation au comité des Recherches de l'assemblée nationale. — La garde nationale s'assemble d'un côté, & le comité des Recherches de l'autre. —

Le B.....n le préside. Agé, mais jeune encor;  
Ce digne magistrat nous rappelle Nestor.  
Ce sont ces yeux cavés, c'est sa lente prudence;  
Et dans le peu qu'il dit, sa verbeuse éloquence.  
Même on trouve en lui ce précieux talent.

De soupirer sans cesse & pleurer en parlant.  
 On voit autour de lui ce tribunal auguste,  
 Ce comité fameux, redoutable, mais juste.—  
 D'Éaque & Rhadamanthe, & du sombre Minos ;  
 Ces douze inquisiteurs exercent les travaux.  
 Le scrutin dans leurs mains a mis l'urne fatale. —  
 Deux à deux, pas à pas, ils entrent dans la salle.  
 A leur tête est L....h, que ses brillans destins  
 Appellent à fixer les regards des humains.  
 Le B....n voit en lui le chef de l'entreprise ;  
 Il sourit ; & pourtant son cœur avec franchise  
 Reconnoît que chacun de ses nobles rivaux,  
 Au choix qu'il veut former auroit des droits égaux ;  
 R.....I sorti des monts qui couronnent l'Alsace,  
 Incapable de faire ou de demander grace ;  
 Et le moelleux B....t, & monsieur S.....n,  
 Plus sage que le roi dont il porte le nom,  
 Et le rude G.....n, & C.....t l'intraitable,  
 Qu'on a vu du clergé l'ennemi redoutable ;  
 P.....n le sophiste, & D.....z le braillard,  
 Le fougueux E....y, G.....I le vieux renard ;  
 L'abbé G.....s enfin, & sa large calotte,  
 Tous portent sur le front écrit : « Nul ne s'y frotte. »

Voilà, sans contredit, un vers où le misantropo se feroit recrié : voilà une chute digne de toute sa censure.

Mais l'abbé m'a assuré que, dans un poëme demi-burlesque, il n'y avoit pas d'inconvénient à finir une tirade pompeuse par un vers bas & trivial. Il dit que c'est *le grand art des oppositions*.

Vous observerez, Marquis, que je vous ai écrit les noms tels que je les ai trouvés dans le manuscrit; mais j'y trouve en même-tems une note qui m'apprend que le procès-verbal de l'assemblée du 20 octobre contient la liste du comité des Recherches.

L'abbé a fait aussi des notes sur plusieurs membres de ce comité. — Sur M. C....t, qui a porté au Clergé le

toup le plus redoutable, par sa motion sur les dîmes ; — sur M. G....l de P.....e qui fit une si éloquente sortie, & une citation plus éloquente encore, le jour de la première insurrection du palais-royal ; — sur M. B...t, & sur les graces qu'il déploie quand il chante, c'est-à dire, quand il parle ; — sur M. E....y, ci-devant Juif ; & enfin, sur M. L....h, dont il fait une apologie ironique, plus amère que la plus cruelle fatyre. Mon petit Abbé, sous prétexte de réfuter une infâme calomnie, raconte un projet que l'on a osé prêter à son héros, au sujet de la reine, dans l'horrible nuit du 5 au 6 octobre : mais ce projet affreux ne souillera jamais ma plume.

Je repends la suite du poëme. —

Ces douze Messieurs prennent place  
dans la salle du conseil.

Aussi-tôt d'une main agile, mais discrète,  
Monsieur le président fait aller là sonnette.  
Chacun se tait: Messieurs, dit-il en soupirant,  
Messieurs, je viens vous dire un secret affligeant:  
Un quidam.... des papiers.... dans un couvent fu-  
neste.....

Je me tais, & mes pleurs vous apprendront le res-  
te. —

Transporté d'un discours si clair & si touchant,  
Le conseil applaudit monsieur le président.  
G....l se lève ensuite: — Eh quoi! dit ce grand  
homme,

Catilina, messieurs, est aux portes de Rome,  
Et nous délibérons!.... — Ne délibérons plus;  
Ne perdons pas le tems en discours superflus,  
Dit le fougueux L....h brandissant son épée;  
Ce Barentin fût-il un Lépide, un Pompée,  
Jé suis César — Il dit. Et monsieur P....n  
Lui dit: soyez César, moi, je suis Cicéron.  
Terminons la séance, & qu'on ouvre la porte;

Que l'honorable membre aille prendre une escorte ;  
 Qu'il en soit général, & qu'ici vers minuit  
 Barentin, mort ou vif, soit amené sans bruit.  
 Sappons les fondemens de l'aristocratie,  
 Et puisse le dernier de cette race impie,  
 Succombant sous l'effort d'un bras national,  
 Venger l'honneur blessé du corps municipal !

Chaque membre du comité opine  
 à son tour, & chacun dans son genre.  
 Le discours de M. B....t est le plus  
 ennuyeux & le plus long. On finit  
 par *aller aux voix* sur la *motion*  
 de M. P....n, laquelle passe à l'affirmative. Le président prononce le  
 décret, & dit ensuite :

Partez, brave L... h.—Soudain L....h se lève.  
 Des soldats l'attendoient à la place de Grève ;  
 Il y court ; — & son œil se plaît à contempler  
 Ces guerriers qui sous lui semblent prêts à voler.  
 Il les passe en revue. — On voit d'abord paroître

Ceux qu'en ses cabarets la Courtille a vu naître;  
 Ces amis de Baechus marchent mal alignés;  
 Mais l'audace se peint sur leurs fronts bourgeonnés.  
 Après eux les héros du quai de la Vallée,  
 Et ceux des Porcherons, & ceux de la Rapée,—  
 Ceux que le Pont-aux-Choux dès l'enfance a nou-  
 ris,

Les sages habitans de l'Isle-Saint-Louis,  
 Et ces fiers recruteurs du quai de la Féralle,  
 Dont les regards altiers demandent la bataille,  
 Parurent tour-à-tour aux yeux du général. —  
 Mais que dis-tu, L....h, quand du Palais-Royal  
 Tu vis venir à toi la bouillante cohorte,  
 Pleine du même feu qui toujours te transporte?  
 Ton cœur battit de joie; & volant dans ses bras,  
 Tu te crus assuré du destin des combats.

Vous souvient-il, Marquis, quand  
 vous m'appreniez l'Italian, & que nous  
 lisions le Tasse ensemble, combien je  
 trouvois froid & ridicule la longue  
 énumération de toutes les troupes que

Godefroy de Bouillon passe en revue ?  
Tous les grands poètes épiques, me  
disiez-vous, en usent ainsi ; Homère,  
Virgile, . . . — Je vous prie de joindre  
mon abbé à cette liste.

Mais déjà C....s de L....h est en marche pour son expédition. Il a donné ses ordres, distribué ses postes, disposé l'attaque. Il a porté l'effroi dans tout le Marais.

Oh! qui racontera d'une voix noble & digne  
Tous les exploits fameux de cette nuit insigne ?  
Cette nuit où l'on vit L....h & ses soldats,  
Déployant à l'envi la vigueur de leurs bras,  
Et bravant les efforts de deux vieilles Tourières,  
D'un couvent orgueilleux renverser les barrières.

Sans tambour & sans bruit L....h avoit marché ;  
Et s'étoit emparé de chaque débouché.  
Aussi-tôt par son ordre un long cordon se forme ;  
Et nul ne peut passer , s'il n'est en uniforme. —

Et ces modestes chars qui vont à pas comptés,  
 Et ces whishys volant à pas précipités,  
 Retenus , accrochés au milieu de la rue ,  
 Redoublent à-la-fois le bruit & la cohue.  
 Dans tous les carrefours des postes sont placés.  
 D'une secrete horreur les esprits sont glacés ,  
 Et du sage marchand le sage domestique  
 Barricade à la hâte & comptoir & boutique.  
 L. ...h , brillant & fier , précipite ses pas ,  
 Et court de rang en rang haranguer ses soldats ;  
 « Compagnons , leur dit-il , milice encor nouvelle ,  
 » Dont mille exploits bientôt nous prouveront le  
 » zèle ,  
 » Puisqu'un choix glorieux dont je dois m'hono-  
 » rer ,  
 » Pour votre général a daigné me nommer ,  
 » J'espère qu'aujourd'hui nous nous ferons con-  
 » noître ,  
 » Et que nos coups d'essai vaudront des coups de  
 » maîtres .  
 » Rival de la F.....e , & presque son égal ,  
 » Mon bras en Amérique à l'Anglois fut fatal ;  
 » Il le fera de même au vil aristocrate .

» Il est tems , mes amis , que la vengeance éclate :  
 » Le traître Barentin est caché dans ces murs :  
 » Hâtons' nous d'en fouiller tous les réduits ob-  
     » curs .  
 » De l'abbesse , sa sœur , ne soyons pas les dupes ,  
 » Et cherchons l'ennemi jusque dessous ses jupes ;  
 » Ce chemin fut toujours le chemin de l'honneur . »  
 A ces mots , que L....h prononçoir en vainqueur ,  
 Il voit d'un feu nouveau sa milice enflammée ,  
 Et sûr de la victoire , il y conduit l'armée .

Ma foi , Marquis , si vous n'êtes pas  
 content de la harangue du général ,  
 vous êtes d'un goût trop difficile ?  
 Que voulez-vous donc de plus noble  
 & de plus fier ? Ou , s'il m'est permis  
 de vous le faire remarquer , connoî-  
 sez-vous rien de plus fou que les vers  
 qui la termine ? J'ai hésité si je les co-  
 pierois : mais ce qu'un abbé a pu  
 faire , il me semble qu'une femme  
 peut l'écrire .

Vous allez voir une parodie de la Henriade. Vous allez voir l'abbesse des Annonciades transformée en Amiral de Coligny. Je souhaite que vous en riez autant que moi. On a beau me dire que ce genre est facile, qu'il est sans mérite : c'est un mérite que d'amuser. Et plutôt au ciel qu'il fût plus commun !

L'abbesse languissoit dans les bras du repos;  
 Un sommeil restaurant lui versoit ses pavots.  
 En attendant matiné, on dit qu'un heureux songe  
 Berçoit son cœur trompé par un riant mensonge.  
 Elle voyoit son frère & lui tendoit les bras.  
 Le sourire à sa bouche imprimoit mille appas....  
 Soudain d'un gros tambour le son épouvantable  
 Vient arracher ses sens à ce calme agréable.  
 Elle entr'ouvre les yeux, & voit avec horreur  
 La guerre déclarée aux vierges du Seigneur.  
 L'astre dont le flambeau perce dans ces retraites;  
 Fait briller à ses yeux le fer des bayonnettes.

Elle voit des soldats, le cimenterre en main,  
 A travers les dortoirs se frayer un chemin.  
 Elle entend s'écrier: « qu'on n'épargne personne »  
 » Fouillons dans chaque lit, visitons chaque nonce »  
 » L.... h ainsi le veut ». A ce nom redouté,  
 Le zèle des soldats est encore excité;  
 Et tous se dispersant sans autre préambule,  
 Vont chercher l'ennemi de cellule en cellule.

Ainsi quand par hasard une meute en défaut  
 Cherche un lièvre perdu pour lui livrer l'assaut;  
 Tous les chiens, à l'envi, rodent, vont & reviennent,  
 Dans la trace effacée ensemble ils se maintiennent;  
 Eventent maint sentier, parcourent maint sillon,  
 Et découvrent leur lièvre au milieu d'un buisson.

(Le vieux bailli de \*\*\*, chasseur déterminé, a été transporté de cette comparaison. C'est que je crois les voir, disoit-il. Vingt fois cela m'est arrivé. M. l'abbé, je veux vous mes-

*ner à la chasse dans ma commanderie )*

Dans son lit cependant , sans armes , sans défense ,  
 L'abbesse qui prévoit des excès de licence ,  
 Voudroit mourir du moins comme elle avoit vécu ,  
 Avec son chapelet , sa guimpe & sa vertu .  
 Au chevet de son lit prenant son reliquaire ,  
 S'aspergeant d'eau bénite & disant son rosaire ,  
 Elle attache en tremblant son corset , ses jupons ,  
 Se lève à demi-morte , & s'habille à tâtons .

Déjà des assaillans la nombreuse cohorte ,  
 Du réduit qui l'enferme alloit briser la porte .  
 Elle l'ouvre elle-même , & se montre à leurs yeux  
 Avec cet air posé , ce front calme & pieux ,  
 Telle qu'en ces débats dont elle étoit l'arbitre ,  
 Elle venoit diéter ses loix dans le chapitre .  
 A cet air vénérable , à cet étrange aspect ,  
 Les assaillans surpris sont frappés de respect .  
 Je ne fais quelle honte a suspendu leur rage .  
 « Mes frères , leur dit-elle ,achevez votre ouvrage ,  
 » Et de mon corps glacé profanant la pudeur ,

» Malgré mes soixante ans, arrachez-moi l'host  
» neur.

» Osez, ne craignez rien, la charité pardonne....

( En vérité, Marquis, je n'écrirai  
jamais le vers qui suit. — Mais com-  
ment laisser une lacune dans un mor-  
ceau si intéressant ! )

« Ma fleur est peu de chose, & je vous l'abandonne.  
» J'eusse aimé mieux la perdre en des momens plus  
» doux. »

Ces tygres, à ces mots, tombent à ses genoux.  
L'un saisi de frayeur à l'aspect de tels charmes,  
Reste, le bras tendu, sans couleur & sans armes;  
L'autre signant son front, humilié, confus,  
Cherche en vain son audace, & ne la trouve plus;  
Et de ces insolens cette abbesse entourée,  
Ressembloit à la Vierge à Lorette adorée.

L....h, qui dans la cour attendoit Barentin,  
Trouve qu'on tarde trop à remplir son dessin;

Et prêt à tout oser , sans remords , sans scrupule ,  
 De l'abbesse en jurant il ouvre la cellule ;  
 Il voit tous ses soldats prosternés à ses pieds ,  
 Baïsser avec respect leurs fronts humiliés .  
 A cet objet touchant lui seul est insensible ;  
 Lui seul , à la pitié toujours inaccessible ,  
 Auroit cru faire un crime & trahir M.....u ,  
 S'il restoit en chemin dans un projet si beau .  
 Soupçonnant quelque piège , & croyant que l'ab-  
 besse

Pour déguiser son fière avoit usé d'adresse ,  
 Il s'élance , & soudain d'un bras audacieux ,  
 Il arrache son voile en détournant les yeux ;  
 De peur que d'un coup-d'œil cet auguste visage  
 Ne fit trembler sa main & glaçât son courage .

En vérité , Marquis , l'envie de vous  
 plaire , ou du moins de vous amuser  
 m'a conduite à copier bien des folies .  
 J'en suis un peu honteuse ; & je ne  
 devrois pas vous avouer que ces fo-  
 lies m'ont fait rire aux larmes . Quelle

étrange idée vous allez prendre de moi, en voyant que j'ai glissé légèrement sur tous les détails qui sont d'un genre noble, & que je ne vous ai fait grace d'aucun de ceux qui sont d'un genre polisson !

Après que le général L....h & sa troupe se sont assurés que la sœur n'est pas le frère ; après que chaque religieuse a été inspectée, visitée ; on trouve enfin le jardinier. Il s'étoit tapi dans son lit. On le saisit. On l'amène mourant de peur. On l'interroge. On l'enchaîne, & le vainqueur L....h fait son entrée triomphale à l'hôtel-de-ville, emmenant le jardinier prisonnier de guerre, de la même manière que les généraux Romains faisoient marcher devant eux des rois captifs, quand ils montoient au capitole.

L'entrée magnifique du grand L....h m'a paru assez pompeusement décrite. Cependant il m'a semblé en général que le poëte , sans doute fatigué , précipitoit un peu le dénouement , le brusquoit même , & le terminoit d'une manière peu saillante.—L'ef- froi du jardinier est le morceau le plus loigné. J'ai distingué ces vers :

Il déguise sa voix ; il se flatte en secret  
Qu'il pourra d'une none imiter le fausset.  
« Vive Jésus » ! dit-il en cachant son visage.  
Mais au son rauque & sourd qui dément son lan-  
gage :  
« Vive la nation » ! répond un grenadier.  
« Quelle est donc cette sœur » ? — C'étoit le jar-  
dinier.

Le lendemain matin , le comité des Recherches fait son *rappo*rt à l'Assem-

blée Nationale. L'avocat C.... t porfe  
la parole , & finit son discours & le  
poëme par ces deux pompeux vers :

A ce rapide exploit , digne des plus grands hom-  
mes ,  
Reconnaissez L...h , & jugez qui nous sommes .

Voilà , grace au ciel , mon extrait  
fini ; ne le jugez pas à la rigueur ,  
ni le poëme non plus. L'abbé me pa-  
roît avoir écrit pour son plaisir ; j'ai  
écrit pour le vôtre. J'ai voulu en-  
gager l'auteur à se faire imprimer . —

*Ah , madame , m'a-t-il dit , on ne  
rit plus à Paris . — Si l'on rit en-  
core en Suisse , riez , Marquis ; mais  
sur-tout pensez à moi . Revenez quand  
vous voudrez . Ecrivez - moi quand  
vous pourrez ; & n'oubliez jamais que*

je suis votre plus ancienne & votre  
meilleure amie.

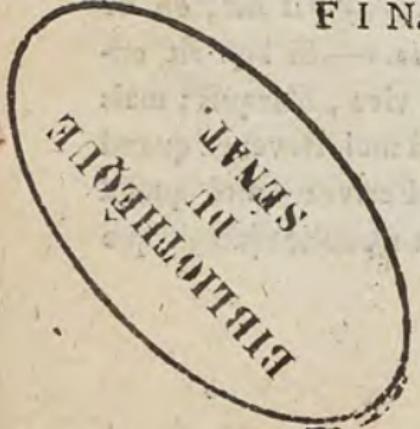
---

N O T E S.

(1) L'auteur se trompe. Les quatre frères  
sont colonels, à la vérité, mais ils n'ont que  
trois régimens. L'envie voit tout avec un  
microscope.

(2) M. le comte C.....s de L....h a  
été, & est peut-être encore, commandant  
de la Garde-nationale de Pontoise.

F I N.



BIBLIOTHEQUE  
SÉNAT

